reprises, par le commentateur) : le primat de l'effet suggestif ponctuel sur la logique discursive, source directe de la plupart de ces menues incohérences qui heurtent souvent les philologues pointilleux (cf. par ex. VIII, 461 sq.). L'exemple le plus frappant est celui d'Absyrte, que le poète présente tantôt comme un guerrier accompli (VI, 517-523 ; VIII, 261 sq.), tantôt comme un tout jeune garçon (VII, 340) selon les besoins du récit. Encore faudrait-il remarquer que les deux images ne sont pas à égalité : c'est l'image d'un Absyrte adulte qui s'impose de la façon la plus constante, et celle du faible enfant qui constitue une touche de *pathos* ponctuelle ; la contradiction n'est donc pas si forte qu'il y paraît. Il en va de même pour Jason, que Valérius représente généralement comme un brave, et dont les manifestations ponctuelles de frayeur relèvent de l'effet pathétique momentané (cf. V, 302-303) ; s'agissant de ce personnage, les remarques de Spaltenstein sont tout à fait pertinentes, et on lui sait gré de « tordre le cou » (cf. VIII, 41 sq.) à l'idée d'un Jason hypocrite et méprisable, que l'on peut lire dans certaines analyses subjectivistes et superficielles, fondées précisément sur un psychologisme maladroit. Globalement, les jugements de F. Spaltenstein sont marqués au sceau du bon sens et du réalisme ; même si cela ne va pas sans un minimalisme interprétatif qui peut paraître réducteur, on préfèrera cette attitude prudente et réservée aux constructions exégétiques arbitraires qui nous renseignent davantage sur l'imagination du commentateur que sur les intentions de l'auteur. Quant aux appréciations négatives que F. Spaltenstein porte de façon récurrente sur le talent du poète (l'adjectif « conventionnel », avec une valeur péjorative, revient sous sa plume un nombre incalculable de fois), elles découlent sans doute en partie d'une appréhension essentiellement « pointilliste » de l'œuvre, attachée prioritairement à l'originalité de l'*inuentio* dans le détail ; une approche plus globale, plus attentive à la construction dramatique et à la suggestion d'une ambiance affective, conduirait sans doute à une réévaluation au moins partielle du jugement d'ensemble ; il faudrait sans doute aussi rattacher à un parti pris esthétique délibéré des traits que le commentateur attribue parfois un peu rapidement à un défaut d'imagination du poète.

Le commentaire s'achève par une série d'index très utiles (termes latins / objets-idées-motifs / poétique-grammaire), à laquelle il manque cependant un index des auteurs cités, toujours bienvenu dans un commentaire linéaire. On pourrait aussi regretter l'absence de bibliographie, mais il s'agit d'un choix délibéré, découlant sans doute de la faible estime que F. Spaltenstein affichait, dans l'introduction du vol. I, vis-à-vis des travaux de la plupart de ses confrères ; il est vrai aussi que cela est moins indispensable dans un commentaire. Tel qu'il est, cet ouvrage est donc un outil de travail de tout premier ordre pour l'étude du poème de Valérius.

François Ripoll.

Sciences historiques

Ruses, secrets et mensonges chez les historiens grecs et latins : Lyon, CEROR, 2006. Actes du colloque tenu à Lyon les 18 et 19 septembre 2003, 263 pages.

1 Ruse, tromperie et mensonge chez les historiens grecs : δόλος, ἀπάτη, ψεῦδος (Sandrine Coin-Longeray)

2 De la plaine de Troie au champ de bataille hoplitique : la tradition d'une guerre sans ruse en Grèce ancienne (David Bouvier)

3 Manipulations généalogiques : les origines d'Énée chez Hellanicos et Denys d'Halicarnasse (Pascale Brillet-Dubois)

4 La ruse et le mensonge dans la représentation du pouvoir chez Hérodote (Pascale Giovannelli-Jouanna)

5 César et la ruse (Guy Achard)

6 Ruses grecques, ruses indigènes dans *l'Ab Vrbe condita* de Tite-Live (Mathilde Mahé-Simon)

7 *Arcana*, *incerta*, *occulta*, *subdola*, ou l'histoire cachée chez Tacite (François Bérard)

8 La place de la ruse et du mensonge dans les *Antiquités Romaines* de Denys d'Halicarnasse (Hélène Olivier)

9 Les partis pris politiques chez Salluste (Olivier Cosma)

10 Dissimuler et paraître chez Ammien Marcellin (Bruno Pagnon)

11 Ruse, secrets et mensonges chez Diodore de Sicile (Michel Casevitz)

12 César ou l'arroseur arrosé. Remarques sur le rôle des stratagèmes dans l'*Histoire romaine* de Dion Cassius (Pierre Cordier)

13 Ruses, secrets et mensonges à la cour d'Hérode : l'interprétation de Flavius Josèphe (Édith Parmentier-Morin)

14 Le secret et les messages secrets dans la *Poliorcétique* d'Énée le Tacticien (Michel Debidour)

Il était impossible au recenseur de rendre compte, un par un, des 14 articles que comprend ce recueil : du moins la liste qui précède pourra-t-elle donner au lecteur une idée de son contenu. Par un choix qui ne manquera pas de paraître arbitraire, le même recenseur fera part des impressions que lui a données tel ou tel exposé, étant entendu que l'ensemble du livre mérite les plus vifs éloges, tant la matière en est riche et suggestive. L'article 2 fait bien ressortir les avantages et inconvénients de la « bataille hoplitique » dont la nature ne s'accommode pourtant guère de la géographie compartimentée et tourmentée de la Grèce ; en fait seuls comptent la force et le courage, la ruse et les stratagèmes étant méprisés. L'article 3, doublé de précieux tableaux qui en résument commodément la démonstration, fait ressortir les tricheries de Denys d'Halicarnasse qui en prend souvent à son aise avec la généalogie. Les exposés relatifs à César et à Tite-Live donnent lieu à des jugements pleins de nuance, chacun des deux historiens réservant pratiquement aux ennemis de Rome l'usage de la ruse. L'auteur de l'article 9 (sur Salluste), faute sans doute de trouver suffisamment d'exemples de ruses, a préféré parler de « partis pris politiques », une autre façon d'évoquer les mensonges de l'historien : ce n'était pas Catilina, mais Crassus, le véritable responsable de la conjuration (mais Salluste était un partisan de César) ; quant à la chronologie, elle est parfois « sacrifiée » (p. 161), de même que la géographie, réduite au minimum. La conclusion, très floue, est malheureusement décevante. L'exposé concernant Tacite se prêtait particulièrement bien (cf. « la dissimulation » de Tibère) à la démonstration, Tacite lui-même n'échappant pas (usage de l'ambiguïté) à la critique.

Les exposés sur Ammien Marcellin et Dion Cassius sont parmi les meilleurs du livre : de fines analyses, des jugements pénétrants [cf. l'indulgence relative de l'historien bithynien à l'égard des méfaits commis par les Gaulois (Galates)]. — On pourra s'étonner de la place (la dernière) occupée par les pages consacrées à Énée (Élien) le Tacticien, compte tenu de la date (probable : IV^e^ siècle avant J.-C.) de son ouvrage ; on ne peut qu'apprécier en tout cas le développement exceptionnel de l'article, qui multiplie les informations, souvent curieuses, concernant les mesures prises par les belligérants pour assurer le secret des communications en temps de guerre.

Un travail qui fait honneur aux organisateurs de ce colloque : le sujet choisi convenait parfaitement aux historiens grecs et latins qui, on le sait, s'intéressent particulièrement à la guerre et à la diplomatie dans les relations qu'entretiennent les États de l'Antiquité.

P. Jal.

Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums, 7, 1999 (Zu Wasser und zu Land Verkehrswege in der antiken Welt) : Stuttgart, F. Steiner, 2002, 492 pages, index.

Ce très riche colloque balise tout l'espace du déplacement antique, des périples légendaires aux circuits commerciaux, et aux itinéraires célèbres de l'histoire militaire. On a, dans cette rubrique sélective, deux études sérieuses — sur la « logistique » de la campagne de Xerxès (P. Kehne, p. 29 s.), — sur la progression ibérique d'Hannibal, de Carthagène aux Pyrénées (P. Barcelo, p. 60 s.). Le Colloque n'est pas revenu sur la légendaire traversée des Alpes, et les interprétations divergentes de l'itinéraire (voir les Colloques de l'AICC, Aosta, et la thèse dactylographiée de D. Acolat sur *Les Romains et la montagne*). Les Alpes ne sont évoquées que dans les excellentes contributions sur les itinéraires de la foi chrétienne, motivés par les visites pastorales ou le pélerinage (L.-M. Günther, p. 68 s.) ou les « Irrwege » provoqués par les défaillances de l'orientation (H. Grass 1, p. 83 s.). Tout au plus peut-on reprocher à L.-M. Günther, qui connaît bien l'*Itinerarium Etheriae* (p. 75), de négliger le voyage de l'évêque Sidoine Apollinaire de Lyon à Rome.

La topographie et les itinéraires de la Grèce ancienne ont été présentés avec une grande précision, sur la base d'explorations régionales précises, par exemple pour l'article, abondamment illustré de cartes et de clichés, sur les « antiques routes et sentiers muletiers en Attique et Mégaride » (H. Lohmann, p. 109-147 — une véritable encyclopédie de topographie archaïque). La même méthode exigeante et féconde se retrouve dans les monographies consacrées à la Suisse romanisée ou à la zone de lagunes Aquileia-Ravenna. Dans cette première partie du recueil, la dimension religieuse et sacrée de l'enquête mérite d'être soulignée. Deux monographies (p. 148-180) analysent, autour de Delphes, l'influence des sanctuaires de rayonnement international, sur l'organisation de l'« espace » des communications. On pourrait ajouter que la politique routière de l'Empire, en Asie notamment (cas de Didyme, sous Trajan) assume la tradition grecque. L'encadrement juridique, apport de Rome, a été bien analysé par l'étude de Kl. Zimmermann, sur les « Verkehrsregelungen » (p. 186 s.) — avec une bonne lecture sociologique des auteurs latins (Sénèque est un peu minoré, note 43, p. 188).

L'aménagement des « relations interrégionales », dans le Moyen Orient romanisé à l'époque flavienne a retenu l'attention de Cl. Bührig et N. Riedl : les *Itineraria* et l'épigraphie milliaire sont bien exploités, les témoignages historiographiques et littéraires sur les déplacements étant négligés. Deux contributions importantes soulignent « la signification de la mer pour la stratégie romaine » (p. 273, s., Ch. Hänger) — en liaison avec les campagnes de Germanicus — et l'ouverture des routes maritimes vers l'Inde (S. Bianchetti, p. 280 s.) : très bonne synthèse sur la géographie gréco-romaine, voire la cartographie (n. 18, p. 284) ; Pline, *NH*, VI.101 s. est interrogé de manière critique. Après les premières études axées sur la Méditerranée ancienne, qui utilisent épisodiquement Homère, on lira avec intérêt l'essai d'A. Wolf, p. 301 s. (« Homer und die Strasse von Messina ») et le décryptage géographique de l'itinéraire d'Ulysse. À la Grèce primitive nous

renvoie la riche contribution de J. Knauss sur le gué et le pont dans l'Argolide primitive (p. 323 s.) : travail d'une grande richesse technique, avec ses « coupes » et ses clichés topographiques.

La dimension du commerce antique est analysée par K. Ruffing, « Wege in den Osten », très bonne étude centrée sur l'Orient lointain et l'Afrique profonde axée sur les deux premiers siècles de l'Empire : une énorme bibliographie et un tableau des importations-exportations (p. 376-378) complètent une synthèse rigoureuse. La même qualité de synthèse marque la reprise du problème des *uiae publicae* de l'Imperium du point de vue juridique (p. 410 s. : M. Rathmann) et l'étude des *calles* si importants pour la structure rurale archaïque de l'Italie (p. 429 s.).

La topographie ancienne de la Grèce continentale et de l'Orient préromain est restituée par nombre de monographies comme on l'a vu pour l'Argolide et les confins de l'Attique, mais nulle part la dimension culturelle et quotidienne du voyage, voire du « tourisme », n'est négligée, qu'il s'agisse des « images de voyage » cicéroniennes, un peu trop narratives (p. 251 s.), ou de la « relecture » de la satire I, 5 d'Horace recadrée par R. Stepper dans l'Italie en crise, celle des guerres civiles : le voyage de Brindes est très politisé.

Ces actes d'un très riche colloque balisent pratiquement tout l'espace du système de communication de l'antiquité gréco-romaine, du sentier archaïque à la route terrestre ou au grand itinéraire maritime. La géographie humaine, celle du commerce et du voyage, est bien approfondie. On regrettera seulement quelques absences comme celle de la ligne maritime d'Alexandre (allusion, p. 101), et une certaine minoration des facteurs négatifs (brigandage : piraterie), soulignés seulement pour les récits hagiographiques. On regrettera peut-être que les colloques d'Aoste, sur l'« arc alpin » et la signification culturelle des grandes voies de communication antiques soient négligées. Le principal grief du lecteur serait que, faute de disposition thématique rigoureuse, géographique et diachronique, une certaine partie de cette somme d'érudition exceptionnelle risque de ne pas être appréciée à sa juste valeur malgré l'index final.

Jean-Marie André.

Hanneke Wilson, *Wines & Words in Classical Antiquity and the Middle Ages* : London, Duckworth, 2003, VIII-243 pages.

Un fort joli volume, placé sous l'enseigne du cortège de Dionysos (mosaïque de Sousse). Après de solides études universitaires, l'auteur est devenue journaliste œnologique, double compétence assez rare. Malgré un certain humour (les remerciements à son chat Nimrod), ce livre repose sur une information très large et très exacte, comme le montrent les trente pages de notes et les index. L'érudition est discrète, pour ne pas gâter le plaisir du lecteur. On nous offre, en cinq parties, le parcours d'une abondante littérature, de la *Bible* au Moyen Âge (il fallait citer le cruel fabliau des Trois dames de Paris). Les textes originaux sont tous cités dans leur langue et soigneusement traduits.

Le thème du vin, avec ses aspects religieux et idéologiques, apparaît sous toutes ses facettes, avec ses héros emblématiques. L'ivresse de Noé (faut-il la condamner, les Pères ne sont pas d'accord), les bacchantes et les débauches de Messaline, les débordements d'Alexandre (qui n'est pas un ivrogne), la maîtrise de Socrate, la délicatesse d'Horace, la jubilation des Goliards. La revue est très riche et regorge de détails savoureux.

Le côté technique n'est pas négligé : le vieillissement du vin, le coupage avec l'eau (gros problème pour la célébration de la Messe), l'emploi de la résine et la poix pour l'étanchéité des amphores (le bouchon de liège n'est pas connu, p. 177), les avantages et les inconvénients du tonneau.

Bien entendu, il faut distinguer l'ivresse (*ebrietas*) et l'ivrognerie (*ebriositas*), les comportements des deux sexes (le *Talmud* gradue cruellement la résistance des femmes qui, au quatrième verre, ne connaissent plus de limites). Galien distingue quatre propriétés : la couleur, le goût, le corps et la puissance. En terminant, la chroniqueuse rejette la domination exercée par le célèbre œnologue Robert Parker. Les coquilles sont très rares ; corrigeons seulement AC (p. 47, pour la date de Diogène Laërce), *longus* (p. 69), Henri d'Andeli (p. 205).

Un livre très original, très personnel, très senti, qui intéresse autant le *connoisseur* que le philologue le plus exigeant.

Pierre Flobert.

Heinz Bellen, Heinz Heinen, *Bibliographie zur antiken Sklaverei*. (Forschungen zur antiken Sklaverei, Beiheft 4), neu bearbeitet von Dorothea Schäffer und Johannes Deissler : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2003, deux volumes, xiv et viii-805 pages.

J. Vogt avait, dans les années 60, lancé le projet que l'on sait d'étude systématique des divers aspects de l'esclavage, et il était logique que ce projet inclût le recensement de tous les livres et articles concernant ce domaine de recherche. À plusieurs reprises depuis 1965, une bibliographie de l'esclavage a été publiée par ou en liaison avec la commission d'histoire ancienne de l'académie des sciences et lettres de Mayence, à chaque fois plus nourrie. La *Bibliographie zur antiken Sklaverei* élaborée en 1971 par J. Vogt et N. Brockmeyer recensait 1707 ouvrages, la présente édition donne les références de 10415 titres : c'est dire sa richesse. Dans le premier volume, ces titres sont classés par ordre alphabétique dans dix chapitres : I, L'esclavage comme problème de recherche ; II, Sources antiques sur l'esclavage ; III, Histoire de l'esclavage antique (chronologique et régionale) ; IV, Révoltes d'esclaves et brigandage ; V, L'esclavage dans le cadre social ; VI, L'esclavage dans l'État et l'administration ; VII, L'esclavage dans l'artisanat antique ; VIII, Problèmes juridiques de l'esclavage antique ; IX, Affranchissement et affranchis ; X, L'esclavage dans la théorie antique. Peu importe que la logique de ce classement soit peu lisible, l'essentiel est que l'ensemble des chapitres couvre tout ce qui peut concerner l'esclavage antique. Le choix qui fait figurer un ouvrage dans un chapitre plutôt que dans un autre peut paraître bien arbitraire, parfois surprenant, mais cela n'a pas de conséquence trop grave, parce qu'un numéro de référence est attribué à chaque publication et qu'à la fin de tous les sous-chapitres sont indiqués les numéros de celles qui auraient aussi pu s'y trouver, mais ont été rangées ailleurs. Les comptes-rendus ne figurent pas (sauf exception, quand les auteurs n'ont pas compris qu'il s'agissait d'un compte-rendu : n° 4116) : c'est peut-être dommage. Il y avait une frontière difficile à délimiter entre les publications dans lesquelles l'esclavage fournissait un thème important ou le principal et celles où il n'apparaissait que de façon marginale. On me pardonnera donc, si, ayant moi-même travaillé sur l'esclavage, j'ai vérifié lesquelles de mes publications avaient été retenues : dix-sept, dont certaines où il était fort peu question d'esclaves, tandis que trois ou quatre autres portant en plein sur l'esclavage étaient omises ; peut-être trop souvent les auteurs de cette bibliographie se sont-ils fiés aux titres sans se soucier du

contenu. Le second volume, composé d'*indices*, facilite beaucoup l'utilisation : textes antiques, concepts grecs, concepts latins, noms de personne, noms géographiques, sujets, auteurs modernes. Malgré quelques réserves que l'on peut concevoir sur la pertinence des choix et des classements, il est évident que l'ampleur de ce travail en fera un outil indispensable pour quiconque s'intéressera à l'esclavage antique.

Jean Christian Dumont.

Economia, amministrazione e fiscalità nel mondo romano. Ricerche lessicali, a cura di A. Storchi Marino (Documenti e studi, Collana del Dipartimento di Scienze dell'antichità dell'Università di Bari, Sezione storica, 36) : Bari, Edipuglia, 2004, 214 pages (*indices*).

Ainsi que l'indique A. Storchi Marino dans son introduction (p. 7-18), le but de l'ouvrage est d'analyser des termes appartenant au domaine de l'économie antique, cela pour s'inscrire dans le projet de constitution d'un *corpus* des témoignages anciens (littéraires, juridiques, épigraphiques et papyrologiques) permettant la reconstruction de l'histoire de l'économie romaine antique. Dans son article *Per un lessico dei comportamenti « economici ». La sfera dell'*otium (p. 19-38), elle-même analyse le mot *inertia*, qui peut désigner le « manque d'initiatives économiques efficaces », ainsi que les termes qui lui sont liés et qui appartiennent à la sphère de *l'otium*. Elle étudie ainsi la façon dont les Anciens définissent de façon négative un comportement qui, dans la sphère économique, est inspiré par un *otium* senti comme *inhonestum*. G. di Gennaro, *Qualche osservazione sull'uso del termine* res familiaris *nel* De officiis *di Cicerone* (p. 39-61), étudie la façon dont Cicéron insère dans son système de valeur le monde de l'argent et du profit. E. Silvestrini, Εὐανδρία, δυσανδρία, πολυανδρία, ὀλιγανδρία : *terminologia economico-demografica in Appiano* (p. 63-83), examine la thèse de la dépopulation de l'Italie à l'époque des Gracques à partir de l'étude du vocabulaire d'Appien. Elle conclut qu'Appien ne dénonce pas une grave crise démographique : si Rome souffre d'un manque de soldats, c'est parce que les citoyens ne veulent pas venir s'enrôler, pas parce qu'il n'y en a pas assez. F. Senatore, *Il lessico delle distribuzioni agrarie in Appiano* (p. 85-96), montre que le lexique utilisé par Appien est différent selon la nature des terres distribuées et les hommes qui bénéficient de ces distributions. G. Soricelli, Saltus (p. 97-123), procède de façon chronologique pour expliquer l'évolution du terme *saltus* et mettre en lumière comment on passe du sens général de « espace non cultivé et couvert de bosquets et de forêts » au sens plus spécialisé de « grande propriété agraire ». C'est aussi à l'évolution sémantique d'un mot qu'est consacré l'article de M. L. Ceparano, Pistores (p. 125-131), un article qui étudie en particulier M. Vergilius Eurysaces. M. De Nardis, Forma : *aspetti della percezione dello spazio geografico-politico a Roma tra I sec. a.C. e I sec. d.C.* (p. 133-162), consacre son étude à la « Weltkarte » d'Agrippa et aux différentes hypothèses concernant sa nature. Pour lui, il ne s'agit pas d'une représentation cartographique de tout le monde connu, mais plutôt des *Commentarii* d'Agrippa, un document officiel à caractère à la fois statistique et administratif. E. Savino, Aerarii *e* tribu moti : *momenti dell'evoluzione del corpo civico romano in età repubblicana* (p. 163-171), revient sur la signification de ces deux termes tels qu'ils avaient été définis par Th. Mommsen et P. Fraccaro, pour proposer sa propre interprétation. Enfin, G. D. Merola, *Il valore dei termini* δημοσιώνης e τελώνης

nel Monumentum Ephesenum (p. 173-189), cherche à établir si les deux termes ont le même sens ou si leur valeur sémantique ainsi que leur utilisation chronologiques sont différentes. Les articles du recueil abordent des sujets très différents, et l'ensemble manque donc d'homogénéité. Mais cela est inhérent à ce type d'ouvrage, et n'enlève rien à l'intérêt des contributions, qui présentent des synthèses ou de nouvelles hypothèses sur des points importants touchant en particulier l'histoire économique et sociale de l'Antiquité. On peut cependant regretter que les citations en français ou les titres d'ouvrages en français comportent un certain nombre de fautes.

Catherine WOLFF.

Yves BURNAND, *Primores Galliarum*, I, *Méthodologie* (Coll. *Latomus*, 290) : Bruxelles, 2005, 450 pages.

Cet ouvrage nous fait connaître une thèse d'État et il en porte toute l'érudition. L'auteur se propose d'étudier « un double groupe de privilégiés, constitué par les membres des noblesses sénatoriale et équestre originaires de Gaule » (p. 57). Avant de les présenter, il a voulu expliquer sur quels critères méthodologiques il a fondé son enquête. De ce point de vue, le livre peut être conseillé à des étudiants qui entreprennent une maîtrise, un DEA ou une thèse. Il s'ouvre par une liste des sources et de la bibliographie (686 n^{os} pour cette dernière, aux p. 9-54). Puis une introduction générale (p. 55-74) présente la problématique : il faut rechercher les personnages dans des Fastes, tout en sachant quelles sont les limites de ces listes de personnages. Le livre premier, qui suit, est intitulé *Étude méthodologique*. Les listes données avant l'introduction y sont d'abord commentées, avec de sages conseils : pour dater une inscription, il faut rechercher les mentions de consuls ou d'empereurs, analyser les carrières, etc. ; ces indications auraient leur place dans un manuel d'épigraphie (voir J.-M. LASSÈRE, *Manuel d'épigraphie romaine* : Paris, 2^{e} édit., 2006, 2 vol.). Ce livre premier est ensuite divisé en deux parties. La première partie est consacrée à l'identification sociale (p. 111-234). On sait qu'un personnage est sénateur ou chevalier quand il le dit explicitement. Il faut se méfier de titres discutables et du risque de confusion entre des homonymes. Quelques recettes sont ensuite présentées pour découvrir ce que cachent des mentions incomplètes. L'historien Trogue-Pompée (p. 199) et L. Pompeius, père de Plotine (p. 200), ont droit à un traitement particulier, ainsi que d'autres personnages moins connus (p. 223-232). La deuxième partie est consacrée aux origines géographiques (p. 237-435). Il est plus facile de trancher quand une *origo* est explicitement mentionnée. Quelques patries sont difficiles à trouver. On voit ensuite ce que peut apporter la mention de la tribu et de charges, sénatoriales, équestres, municipales ou autres. Ici aussi, quelques cas sont étudiés, par exemple celui de G. Licinius Macer (p. 296). Et l'on y retrouve Frontin (p. 328) et Tacite (p. 329 ; il pourrait avoir été un Romain de Rome : G. ALFÖLDY, *Bricht der Schweigsame sein Schweigen ? Eine Grabinschrift aus Rom*, *M.D.A.I.*, *Röm. Abt.*, 102, 1995, p. 251-268). Un long chapitre d'onomastique relève le fait que deux sortes de rapprochements peuvent être faits, les uns fondés et positifs, les autres fortuits et à rejeter (sur la valeur des *cognomina* ou noms uniques, nous nous permettons de renvoyer à notre article de la revue *Pallas*, LXVIII, 2005, p. 225-233). Ce premier volume fait attendre avec impatience le deuxième.

Yann LE BOHEC.

Le vie della storia. Migrazioni di popoli, viaggi di individui, circolazione di idee nel Mediterrano antico, éd. M. G. Angeli Bertinelli et A. Donati, *Serta antiqua et mediaevalia*, IX : Rome, 2006, 405 p.-VI pl.

Les spécialistes d'histoire sociale ont depuis longtemps dépassé le stade où ils se bornaient à décrire des strates s'étageant des plus riches aux plus pauvres. Ils ont touché aux rivages de l'anthropologie, mot savant utilisé pour désigner une discipline qui n'est pas tout à fait l'étude de la vie quotidienne, mais qui en est bien proche. Dans ce domaine, l'étude des voyages et des voyageurs a donné naissance à des travaux importants. Le livre fondateur est sans doute celui de L. Casson (*Travel in the Ancient World*, 1974, Londres, 384 p.). Mais on ne peut pas négliger dans ce domaine de la recherche une importante contribution de M.-F. Baslez et J.-M. André (*Voyager dans l'Antiquité*, 1993, Paris, 594 p.). Certes, bien d'autres ouvrages mériteraient au moins une mention ; hélas, le temps et la place nous manquent.

Deux dames ont organisé ce colloque, dont les résultats scientifiques ne sauraient être contestés. Les actes permettent en effet de répondre à plusieurs questions essentielles : Qui ? Par où ? Pourquoi ? Et pour quelles conséquences ? Évidemment, un travail sur l'Antiquité ne saurait négliger les sources. Toutes les communications les abordent plus ou moins directement ; une d'entre elles leur est particulièrement consacrée, et elle intéresse surtout les géographes (S. Bianchetti). Il convient maintenant de reprendre le fil des problèmes posés. 1° Qui ? On peut classer les humains qui ont voyagé en fonction du nombre : peuples, groupes et individus. La migration des Grecs vers la péninsule Balkanique est examinée à travers Thucydide (P. Carlier), tout comme la prolongation de ce mouvement vers Troie (F. Montanari). Les migrations des Celtes (G. Zecchini) et des Illyriens (M. Sasel Kos) ont également retenu l'attention. Des mouvements moins importants concernèrent des historiens qui se conduisaient en géographes (G. Schapens), des ambassadeurs grecs (F. Gazzanno), des mercenaires (S. Gallotta) et des fonctionnaires (M. Rolandi). Il n'était pas mauvais que des rois vinssent « d'ailleurs », en Grèce (M. Piérart) et dans le monde romain, avec le cas de la dynastie Ulpienne-Aelienne (A. M. Canto). Il n'est pas jusqu'aux héros qui n'aient ressenti le goût du voyage (F. Neri). 2° Où ? Des liens sont attestés entre Chypre et la Sicile à l'époque classique (M. Giuffrida). Beaucoup plus d'hommes qu'on ne l'a cru se seraient rendus en Lusitanie à l'époque romaine (J. D'Encarnação). Une étude générale fondée sur les textes juridiques montre que des axes variés, par terre et par mer, étaient empruntés (C. Wolff) ; les mêmes documents prouvent que les uns allaient de Rome vers les provinces et que d'autres partaient des provinces pour gagner Rome. 3° Pourquoi ? C'est toujours dans cette dernière enquête (C. Wolff) que l'on apprend la variété des motifs qui poussaient les humains à bouger. Les études précédentes fourmillent de raisons pour expliquer ces mouvements. Il faut ajouter des communications plus spécifiquement consacrées à cette troisième question. La variété des voyageurs, intellectuels, artistes et artisans, est évidente (F. Ferrandini Troisi ; M. Tramunto). Platon, comme on sait, a souhaité rencontrer un tyran philosophe pour des raisons politiques et, sans doute, utopiques (S. Teppa). La curiosité intellectuelle a animé Apulée de Madaure (M. Mayer). Les motifs économiques, sans doute très importants, sont présents chez les *peregrini* de Pouzzoles (G. Camodeca). 4° Et pour quelles conséquences ? Des influences alexandrines dans les Pouilles sont mises en valeur (D. Manacorda). Et, alors que l'on peut se demander si les idées voyageaient avec les hommes (A. Sartori), il ne faut pas douter que l'idéologie impériale se soit diffusée de la même manière (C. Castillo). La présence d'étrangers à Rome a suscité des réactions complexes

(E. Todisco). Deux auteurs ont même cru utile de déborder des limites attribuées à l'Antiquité, pour se pencher l'un sur la découverte du Nouveau Monde (F. Surdich), l'autre sur les textes qui devraient former la constitution de l'Europe (E. Lanzillotta). Nous avons dit que les voyages et les voyageurs de l'Antiquité ont suscité beaucoup de travaux. Cet ouvrage important, utile et plaisant constitue assurément un apport essentiel à ce dossier.

Yann Le Bohec.

Mireille Corbier, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne* : Paris, CNRS Éditions, 2006, 292 pages.

Sous ce titre, Mireille Corbier reprend les principaux résultats de recherches menées sur l'écriture et la communication. Il ne s'agit pas de la simple reproduction d'articles déjà publiés : ils ont été revus et remis à jour. L'ensemble trouve son unité dans l'objet même du livre : ce que M. Corbier appelle « l'écriture exposée », entendons les textes à caractère officiel publiés et affichés. Au delà de l'éclaircissement systématique des documents épigraphiques dans leur détail, elle s'interroge sur leurs enjeux, sur leur fonction et leur sens.

Une introduction expose clairement les questions posées par cette enquête en décrivant les différentes catégories d'écritures exposées, en précisant la signification de cet affichage (caractère public et officiel, commémoration, référence...), en invitant à s'interroger sur les émetteurs du message ou le lieu de l'affichage.Une grande attention est portée à la clarté du message, qui doit être gravé en caractères lisibles, à ses lecteurs et à sa réception. Cet inventaire initial trace nettement le cadre et la problématique en permettant de mieux comprendre les études particulières qui suivront. Il définit une méthode, qui consiste bien entendu à examiner avec rigueur et minutie le détail des documents épigraphiques, mais aussi, et surtout, une fois ces précisions acquises, à poser à leur sujet des questions générales sur leur finalité et leurs destinataires. De telles enquêtes sont rarement menées, mais permettent de replacer ces écrits dans leur contexte politique ou idéologique et d'en mesurer toute la signification.

L'ouvrage est divisé en quatre parties ; dans chacune d'elles l'unité est assurée par une courte introduction rappellant le problème général que posent les différents chapitres qui vont suivre. La première partie « L'écriture exposée, usages publics, usages privés » inventorie les différentes pratiques d'affichage : un premier chapitre traite de « l'écriture dans l'espace public romain » avec ses formes et les lieux de l'affichage, mais d'autres questions surgissent : la question de l'original ou la réponse de l'opinion publique (avec parfois les « graffiti » inscrits sur le monument officiel ou les pamphlets). Le chapitre suivant constitue une enquête sur la lecture, invite à distinguer des niveaux de compétence et conclut à une « alphabétisation pauvre » pour la plupart des habitants de l'empire. Le dernier chapitre attire l'attention sur « l'écriture dans l'image », l'écrit présent sur la représentation figurée, lié à l'image, dont les formes multiples sont envisagées.

Dans la seconde partie, « Affichage et espace public. La référence spatiale », est posée la question du lieu de l'affichage. Parfois il est évident, parfois l'indication se trouve formulée en termes obscurs pour le lecteur contemporain ; il devient alors nécessaire de recouper de multiples témoignages pour retrouver ces lieux avec ingéniosité. Trois exemples de ces documents problématiques sont proposés : d'abord, les constitutions en faveur des vétérans, affichées au Capitole « face au

Trésor militaire » qui conduisent à une recherche approfondie sur le bâtiment de l'*aerarium militare* et sa localisation, une enquête qui « relève du jeu de piste » (p. 146) ; ensuite, les honneurs accordés par sénatus-consulte à l'affranchi Pallas, affichés publiquement *ad statuam loricatam diui Iulii*, qui posent des problèmes très délicats concernant l'identification et la localisation précise de cette « statue cuirassée ». M. Corbier s'engage dans une enquête très minutieuse sur les statues de César et le service administratif situé à proximité de la statue, sans oublier la signification de l'affichage concernant cette décision ; enfin l'étude sur la curie du Plalatin combine l'analyse rigoureuse permettant d'identifier la salle où se retrouvait le sénat (la bibliothèque latine) et les implications de ce choix.

La troisième partie, « Affichage et communication. Informer et commémorer », a pour objet la diffusion des messages et les stratégies de communication officielle. Deux exemples illustrent ces questions : le sénatus-consulte *de Cn. Pisone patre*, retrouvé en Espagne, révèle la création d'un nouveau langage du pouvoir et l'affirmation de nouvelles hiérarchies politiques avec la mention de la *domus Augusta* ; ensuite, un édit de Caracalla, retrouvé à Banasa, concernant une remise d'impôts : une analyse détaillée permet d'apprécier les relations entre l'empereur et ses sujets à travers le vocabulaire du don et de l'échange (*beneficium*, *indulgentia*, *obsequium*) pour donner toute sa force à l'*indulgentia principis* et, surtout, faire ressortir la réalité que le réseau des mots voile et révèle en même temps. La quatrième partie, « Stratégies d'affichage : les dossiers administratifs », concerne des requêtes présentées à l'administration, : la requête et la réponse de l'administration sont affichées pour les porter à la connaissance de tous. Deux exemples ont été retenus : la transhumance dans les Abruzzes, la plainte des naviculaires maritimes d'Arles au préfet de l'annone, deux exemples qui révèlent comment s'élabore la construction de la confiance.

Cet ouvrage, richement illustré, brasse une multiplicité d'informations et fourmille de remarques originales. En s'interrogeant sur la communication, M. Corbier montre comment dépasser les cloisonnements entre disciplines et propose une recherche qui retiendra l'attention de tous les antiquisants par sa rigueur et l'ampleur de ses conclusions ; la naissance du langage politique officiel ou le vocabulaire du don ne peuvent manquer d'intéresser tous ceux qui s'interrogent sur la portée de ces notions chez les auteurs latins ; en outre, bien des questions qu'évoquent ces documents publics trouvent un écho dans la littérature : la volonté de faire connaître à tous un comportement exemplaire, présente dans plusieurs textes, rejoint les théories du pouvoir où est souligné le rôle exemplaire du souverain. Par la variété des thèmes abordés et la nouveauté des questions posées, il s'agit d'un ouvrage très stimulant, à la fois aboutissement d'une recherche scientifique et construction d'une réflexion personnelle.

Michèle Ducos.

Philip J. Van der Eijk, *Medicine and philosophy in classical antiquity. Doctors and philosophers on nature, soul, health and disease* : Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 404 pages.

On saura gré à l'éditeur d'avoir republié en un vrai livre réimprimé et non pas à la manière des *Variorum* des articles importants de Philip van der Eijk (actuellement professeur de grec à Newcastle upon Tyne), relatifs à des médecins (Dioclès, Hippocrate, Galien, Soranos, Célius Aurélien) et des philosophes (Platon et Aristote en particulier), cherchant à traiter de problèmes aussi complexes que ceux de cause ou de nature, des rapports entre l'âme et le corps, du régime et des remèdes,

du sommeil et des rêves. L'auteur a précisément ajouté un chapitre aristotélicien sur ce sujet. Il a aussi fait précéder son recueil d'une introduction ambitieuse (42 pages) qui juge très pertinemment de l'évolution de l'histoire de la médecine antique ces trente dernières années. Et le livre se développe en trois parties, I. Hippocratic corpus and Diocles of Carystus. II. Aristotle and his school. III. Late antiquity, où figure, un peu bizarrement mais sans doute pour « équilibrer » l'ensemble, le chapitre consacré à Galien sur le concept de « qualified experience ». On ne peut que louer les postscripts de mise à jour, une très belle bibliographie de cinquante pages, un index des passages cités qui avec ses 17 pages en deux colonnes montre assez la culture de l'auteur, un index général que j'ai trouvé moins convaincant. Enfin se présentent14 pages blanches, ce qui est insolite ; elles sont sans doute destinées à des notes et à de nouveaux compléments : un bel encouragement pour les lecteurs !

Danielle Gourevitch.

Owen Powel, *Galen, On the properties of foodstuffs. Introduction, translation and commentary*, with a foreword by John Wilkins : Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 206 pages.

L'auteur est un médecin érudit en retraite qui, de façon bien sympathique, a occupé ses loisirs à la traduction et au commentaire (soigné) des trois livres de l'important texte galénique qu'est le *De alimentorum facultatibus*. Il a travaillé sur l'édition d'Helmreich dans le volume du *CMG V* 4, 2, Leipzig-Berlin, Teubner, 1923 : Conrad Koch, Georg Helmreich, G. Kalbfleisch, *De sanitate tuenda*, *De alimentorum facultatibus*, *De bonis malisque sucis*, *De uictu attenuante*, *De ptisana*. Il semble ne connaître ni dans les volumes allemands produits par Erich Beintker & W. Kahlenberg, *Werke des Galenos*, 4 vol. Stuttgart, Hippokr. Verlag, 1939-1954, *Die säfteverdünnende Diät*, 1948, dont pourtant le deuxième auteur est comme lui, médecin ni surtout Mark Grant, qui, sous le titre de *Galen on food and diet*, London, NY, Routledge, 2000, a traduit des passages de ce même *De alimentorum facultatibus*, mais aussi des traités *De attenuante uictus ratione* et *De diaeta in morbis acutis secundum Hippocratem*). On peut regretter en général le caractère un peu aléatoire de la bibliographie. Toutefois le patronage de John Wilkins, professeur à l'Université d'Exeter, spécialiste fort actif de l'histoire de l'alimentation antique, éditeur et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, dit assez que ce travail valait la peine d'être publié, ne serait-ce qu'à cause des questions qu'il soulève sur la façon de travailler de Galien, ou pour connaître la valeur que les Anciens prêtaient, à tort ou à raison, à tel ou tel aliment, et les variantes alimentaires à travers l'immense empire.

Danielle Gourevich.

Les cinq sens dans la médecine de l'époque impériale : sources et développements (Table ronde, Lyon 3, juin 2001), Actes édités par Isabelle Boehm et Pascal Luccioni : Lyon, Université de Lyon 3, 2003, diff. De Boccard, 119 pages.

23-27 octobre 1972, à Strasbourg, un événement dans le monde universitaire : un colloque sur la médecine hippocratique. On ne savait pas alors que c'était le premier d'une longue et brillante série. 14 juin 2001, à Lyon, une modeste table ronde. Un jeune professeur secondait cette fois-là L. Bourgey ; un maître offrait le poids de son autorité à deux jeunes collègues cette fois-ci : le nouvel Hippocrate,

comme les Grecs l'appellent, Jacques Jouanna, membre de l'Institut, d'une part, Isabelle Boehm et Pascal Luccioni, d'autre part. Le paysage s'est magnifiquement enrichi pendant ces trente ans, ajoutant l'œuvre de Galien au prestigieux corpus hippocratique, leurs traductions orientales et notamment en arabe, les médecins latins longtemps méprisés, et même les vétérinaires. Ce modeste volume, très bien édité dans les règles avec ses quatre index, contribue à cet enrichissement, avec sept contributions, mettant en question le nombre des sens et leur rôle dans l'établissement du pronostic : Jacques Jouanna, « Sur la dénomination et le nombre des sens d'Hippocrate à la médecine impériale : réflexions à partir de l'énumération des sens dans le traité hippocratique *Du régime*, c. 23 » ; Véronique Boudon (sa meilleure disciple, co-responsable de la collection galénique dans la CUF, helléniste patentée et arabisante distinguée) : « Le rôle de la sensation dans la définition galénique de la maladie » ; Philippe Mudry (au professeur de Lausanne, fidèle à Celse depuis sa thèse, la médecine de langue latine doit beaucoup, depuis la vieille aventure de Macerata) : « Le regard souverain ou la médecine de l'évidence » ; Marie-Laure Monfort (spécialiste des éditions de la Renaissance) : « Le traité hippocratique *De uidendi acie* est-il d'époque impériale ? » ; Isabelle Boehm et Pascal Luccioni (les deux organisateurs, que leur appartenance à deux universités rivales semble avoir plutôt rapprochés !), « Irriter ou mordre ? Δάκνω chez Dioscoride et Galien » ; Nicoletta Palmieri (spécialiste de la médecine ravennate, digne successeur de Guy Sabbah au Centre Jean Palerne de Saint-Étienne, qui fait revivre notre chère lettre d'information) : « L'*inspectio pulsus* dans le premier galénisme gréco-latin ou les artifices du toucher » ; et la jeune spécialiste de Pélagonius, Valérie Gitton : « l'utilisation des cinq sens dans le diagnostic vétérinaire : controverses antiques sur le pouls du cheval fiévreux ». Bref, « il se passe toujours quelque chose » d'intéressant en matière d'histoire de la médecine antique.

Danielle Gourevitch.

Jean-Marie André, *La médecine à Rome* : Paris, Tallandier, 2006.

Cet ouvrage, de 687 pages numérotées plus d'autres sans numéro, est très personnel et ne tient aucun compte des trente dernières années de travail des spécialistes de médecine antique. La bibliographie est complètement dépassée, ou mal choisie, comme le livre de Penso, dont on ne saurait trop souligner les méfaits. Ce professeur émérite des universités, qui a produit une dizaine d'ouvrages dont son fameux *Otium dans la vie morale et intellectuelle romaine* en 1966, livre ses réflexions inspirées par une lecture de l'ensemble de la littérature latine, moins les textes scientifiques que les satires, épîtres, ou textes juridiques et philosophiques, ou autres traités techniques. Il combat une image des médecins d'époque romaine affameurs et égorgeurs, à laquelle personne ne croit. Il considère que la médecine à Rome marque une étape importante vers la thérapeutique moderne, point de vue scientiste et progressiste actuellement dépassé. Quant au titre, il trompe : il ne s'agit pas du tout d'une histoire de la médecine à Rome, mais tout au plus de celle des conduites romaines face à la maladie et à l'altérité. Un ouvrage qui agacera les spécialistes, mais qui pourra conclure « un cycle de conférences à l'université interâges de Paris-Sorbonne » (p. 13).

Danielle Gourevitch.

Manus medica, *Actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique* (Actes du Colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001). Études réunies par F. Gaide et F. Biville (Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale) : Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, 272 pages.

L'intention des organisatrices de ce colloque était de réunir linguistes, philologues et historiens de la médecine romaine autour du thème des « actions et gestes de l'officiant », de façon à atteindre toutes les composantes (savante, populaire ou magique) des textes médicaux latins. Avec le beau livre qui nous est offert, ce projet a été couronné de succès. *Manus medica* rassemble dix-sept communications qui se répartissent en trois groupes : cinq communications « transversales », huit autres centrées sur un auteur ou un corpus, enfin, en marge de ces deux séries, un troisième ensemble de quatre communications.

I. Les cinq communications « transversales » (p. 7-86) portent sur différents aspects de la médecine et de la langue médicale.

Dans sa belle étude *La main salutaire* (p. 9-23), F. Biville consacre une première partie (« L'officiant dans les pratiques médicales romaines ») à « la relation au divin », dont découle le « formalisme ritualisé » de la langue médicale, comme les pratiques codifiées et les remèdes des médecins. L'auteur passe ensuite aux noms des différentes spécialités et des différents spécialistes. Dans la seconde partie (« La main salutaire »), sont définies les fonctions du médecin et sont énumérées les expressions très précises qui désignent les différents gestes des spécialistes ou ceux « d'un proche qui se fait infirmier ou garde-malade ». En conclusion, l'auteur souligne la portée de son étude comme « réflexion sur les sciences et les techniques médicales antiques et les cadres idéologiques dans lesquels elles s'inscrivent » et comme interrogation « sur leur mode d'expression linguistique, dans la mesure où ces pratiques et techniques ne peuvent être appréhendées que par l'intermédiaire des mots et des formules par lesquels elles s'expriment ».

D. Langslow, *The doctor, his actions, and the terminology* (p. 25-35), pose la question de la place du médecin dans le discours médical.

Dans « Le médecin invisible » (*The invisible doctor*), l'auteur constate que le médecin disparaît derrière les actes qu'il accomplit dans le « resserrement » (*compression*) morpho-syntaxique et morpho-lexical de la terminologie médicale. Il étudie ce phénomène à propos de différentes désignations et des formes verbales employées. Dans « Noms d'action », il examine les nominalisations et cherche à quels critères correspond le choix opéré entre les trois suffixes *-tio*, *-tus* et *tura*. Dans « La place du médecin dans la terminologie » (*The doctor in the terminology*), l'auteur montre que le médecin n'y apparaît que rarement, sauf en tant que spécialiste ou quand son nom entre dans la dénomination d'une de ses inventions. Le plus souvent, le médecin reste anonyme.

La communication de F. Gaide, *À propos de ligare, uincire et de leurs préfixés. Enquête sur quelques textes médicaux latins* (p. 37-47), porte sur les attestations de ces verbes chez Celse, Scribonius Largus, la *Medicina Plinii* et Caelius Aurelianus.

La première partie est consacrée à Celse. F. Gaide classe ses 70 occurrences de *deligare*. Elle fait de même pour *alligare* (3 occurrences), *uincire* (20 occurrences), *deuincire* (6 occurrences). La seconde partie est consacrée aux autres auteurs de ce *corpus* : Scribonius Largus (4 fois *alligare* et 3 fois *illigare*), la *Medicina Plinii* (22 occurrences d'*alligare* et 16 d'*adalligare*, une d'*inligare*, 3 de *ligare* et 5 de *circumligare*). Enfin Caelius Aurelianus ignore *alligare*, préfère *ligare* (9 occurrences), *colligare* (6 occurrences), ainsi que *illigare* (2 occurrences) *praeligare*

(une seule) et *deuincire* (2 occurrences). F. Gaide conclut que « le latin médical (...) est une mosaïque d'idiolectes, qui n'est pas seulement due aux différences chronologiques ». Elle note « la tendance des auteurs à sélectionner un terme et à l'employer de manières très diverses », ce qui n'exclut pas « une certaine *variatio*, inconsciente ou recherchée ».

L'étude de D. Gourevitch, *Fabriquer un médicament composé, solide et compact, dur et sec : formulaire et réalités* (p. 49-68), rapproche les données de l'archéologie et celles des textes médicaux.

L'auteur passe d'abord en revue « Les noms spécifiques des médicaments solides », en indiquant tous les renseignements fournis par les textes à leur propos. Une seconde partie, « Leur fabrication », consacrée à la préparation de ces médicaments, traite des verbes qui désignent les différentes opérations successives. La dernière partie, « Pourquoi tous ces efforts ? », examine le vocabulaire relatif au travail et au temps nécessaires pour « faire de plusieurs ingrédients un corps unique ».

L'auteur évoque alors les enseignements de deux découvertes archéologiques de médicaments antiques, avant de conclure : « Les médicaments composés secs résultent donc d'un système complexe de changements d'état (...). Les découvertes archéologiques confirment que les praticiens ou les pharmaciens faisaient bien en effet ce que conseillaient les médecins-écrivains, mais que leur travail était difficile et les résultats souvent imparfaits ».

Dans *La crémation des remèdes dans les textes médicaux latins* (p. 69-86), P. Gaillard-Seux s'intéresse à « un mode de préparation du remède, la crémation, qui, sans être extrêmement fréquent, n'est pas rare », et à des « textes pharmacologiques issus d'auteurs n'appartenant pas à la tradition la plus scientifique de la médecine antique ».

Elle signale d'abord que le but de cette pratique était d'obtenir des cendres réduites en poudre (*cinis* et *fauilla*). Puis elle fait l'inventaire des produits concernés, d'origine végétale, minérale et surtout animale. L'utilisation des cendres, le plus souvent en usage externe, concerne « à peu près toutes les maladies », et les procédés employés pour la crémation sont codifiés. Comparant ensuite l'utilisation des substances incinérées chez les auteurs qu'elle étudie et « dans la médecine scientifique contemporaine de nos auteurs », P. Gaillard-Seux signale que les auteurs scientifiques mentionnent surtout des minéraux, tandis que « l'emploi de cendres animales est (...) rejeté du côté de la médecine populaire ». Le choix de la crémation était surtout affaire de croyance et l'auteur suggère un lien entre la valorisation de la crémation et les pratiques magiques.

II. Les « Études privilégiant un auteur ou un corpus homogène » (p. 87-206) regroupent huit autres communications, classées selon un ordre chronologique.

La première et la plus riche est celle de G. Sabbah, *Les gestes du chirurgien dans le De Medicina de Celse, VII, 17-24* (p. 89-101).

Les chapitres retenus offrent un triple intérêt : renseigner sur le lexique anatomo-pathologique, faire connaître « les gestes du chirurgien » et permettre « de saisir le « mode », le *tropos*, (...) de l'action du chirurgien ». Traitant du lexique, l'auteur énumère les « lieux affectés » et les différents types de hernies inguino-scrotales. Les gestes du chirurgien sont exprimés, dans le chapitre 19, par un grand nombre de verbes d'action, qui témoignent d'« une pratique invasive, voire violente ». Examinant ce « vocabulaire peu diversifié et peu spécialisé », l'auteur parle de « technicité volontairement limitée ou plutôt refus (...) d'une excessive technicité ».

Enfin G. Sabbah s'interroge sur « la qualité, le « mode » des gestes du chirurgien » et caractérise « le médecin-chirurgien de Celse » comme « celui qui fait en

anatomie chirurgicale les distinctions nécessaires (...) et qui, en subordonnant sa pratique à ces distinctions (...), s'oppose non seulement à des praticiens ignorants (...), mais à une certaine chirurgie alexandrine ablatrice qu'a suivie Paul d'Égine ». Les chapitres étudiés démontrent que « la plupart des hernies inguino-scrotales sont curables à condition d'observer les distinctions nécessaires et d'opérer selon les règles de l'art et selon l'éthique en s'appuyant sur les découvertes des chirurgiens-anatomistes grecs ». Les gestes du chirurgien ne sont donc pas seulement des gestes techniques, mais sont « chargés d'éthique ».

L'étude de M. Pardon, *In medicinis uenena. Celse et la défense de la médecine pharmaceutique* (p. 103-116), concerne un débat du I^er^ siècle de notre ère, entre adversaires de la médecine « nouvelle », tels que Pline l'Ancien, et défenseurs de cette médecine, représentés par Celse.

M. Pardon expose d'abord la thèse des adversaires : Pline refuse la nouvelle médecine, qui s'exprime en grec et qui a un caractère mercantile, voire criminel. Puis elle présente la thèse de Celse, défenseur de la médecine pharmaceutique. « Il réhabilite (...) le préparateur de remèdes en le présentant comme un créateur de médicaments ». Celse défend la médecine pharmaceutique, qui est abordable, mais « nécessite un savoir et un savoir-faire indéniables ». Elle peut aussi inventer de nouveaux remèdes, ce qui confère au préparateur « la stature d'un chercheur ». Celse souligne les connaissances et la technique qu'elle exige du médecin, sans oublier ses qualités morales : « code de déontologie, le *De medicina* est un plaidoyer *Pro therapeutica* ».

C. J. Jouanna-Bouchet, dans *Étude des gestes thérapeutiques de Scribonius Largus : quand les nécessités de l'acte médical créent le mot* (p. 117-130), se propose de traiter des relations entre techniques et vocabulaire technique.

« Le médicament, toucher divin » montre Scribonius Largus prenant la défense du médicament, qu'il oppose à la violence de la chirurgie. Dans « Les gestes du médecin dans les *Compositiones* », l'auteur passe d'abord en revue « Les gestes de préparation », en distinguant deux types de recettes, celles des remèdes traditionnels et celles de « remèdes inventés par des profanes ou issus de la tradition populaire », puis « Les gestes d'application », avec la « création de mots destinés à expliquer le mode d'utilisation du remède ». La conclusion élargit la question à « l'un des intérêts de l'ouvrage de Scribonius Largus », qui est son « effort de création lexicale ».

L'étude de V. Bonet, *Les applications dans la pharmacopée végétale de Pline l'Ancien* (p. 132-146), concerne un domaine précis, celui des remèdes végétaux qui agissent par contact extérieur. C'est une étude personnelle : le texte de Pline est seul pris en compte, en l'absence de toute référence bibliographique.

La première partie, « Les mots et les gestes », concerne « Les mots qui dénotent l'application », puis « La variété des gestes » (« divers types d'application », « les manipulations particulières », « l'action d'attacher et les amulettes »). Les gestes de l'officiant sont variés (applications et surtout topiques). La deuxième partie, « Appliquer un médicament selon Pline : sous la simplicité apparente, une réelle complexité » comporte « Importance et large utilisation du geste dans l'*Histoire Naturelle* » et « L'application : un processus médical complet ». L'auteur conclut : « appliquer une plante à des fins thérapeutiques est, d'après le témoignage de Pline l'Ancien, un geste complexe ».

La communication de B. Maire, *Actions thérapeutiques ou gestes littéraires : le lexique des Medicinae de Gargilius Martialis* (p. 147-160), vise à définir le projet de cet auteur à partir de l'étude de son lexique.

B. Maire suppose que Gargilius Martialis veut « adapter la rédaction de ses *Medicinae*, tant pour la forme que pour leur contenu, au public auquel il les

destine ». Les « Remarques générales sur le lexique des *Medicinae* » caractérisent ce lexique par « l'omniprésence des mots d'origine grecque ». Examinant les vocabulaires de la botanique, de la pathologie et de la pharmacologie, B. Maire y mesure la part des emprunts, des calques, des translittérations et y reconnaît l'effort terminologique de Gargilius, mené dans un but didactique et dirigé vers un public moyennement cultivé de non-spécialistes. L'« Examen détaillé du lexique des *Medicinae* » offre la liste de « quelques néologismes formés à partir de mots grecs » et relève encore d'autres créations de mots. « Le lexique pharmacologique des *Medicinae* » montre que ce lexique dépend du grec, mais que Gargilius « tend à s'en distancer ». Enfin les « Remarques conclusives » confirment l'hypothèse initiale.

La communication d'A. Fraisse, *Place et statut des pratiques magiques dans les textes médicaux tardifs. Le cas de Cassius Félix et de Théodore Priscien* (p. 161-171), mesure la part faite à la magie chez ces deux auteurs.

Après avoir tenté de définir la magie et justifié le choix de son corpus, A. Fraisse se propose « d'examiner la place des pratiques magiques chez ces deux auteurs, d'en déterminer les différentes formes et de voir en quoi elles permettent de préciser les orientations de cette littérature médicale africaine ». Elle évoque d'abord les traitements de caractère magique, d'ailleurs peu nombreux, que les deux auteurs qualifient de *physica*. Mais la magie concerne aussi d'autres traitements. Elle se demande si Cassius Félix et Théodore Priscien sont « représentatifs du déclin de la pensée rationnelle » à l'époque tardive. Oui, mais il faut relativiser : leurs remèdes magiques sont peu nombreux et n'offrent pas « tout l'éventail des pratiques magiques ». Elle s'interroge enfin « sur le mode d'intégration de ces pratiques : sont-elles sur le même plan que les pratiques dites rationnelles ? » Non : Cassius Felix et Théodore Priscien distinguent ce qui relève de la magie et ce qui n'en relève pas. La place des pratiques magiques n'est pas la même chez eux que dans d'autres ouvrages médicaux tardifs. En outre Théodore Priscien leur donne une plus grande place que Cassius Felix, car ils ne visent pas le même public : Cassius Felix s'adresse à des professionnels, tandis que Théodore Priscien « adresse son ouvrage au grand public ».

L'étude de M. Meilhac-Léonelli pose une question : *La teinture des cheveux, un geste médical ? À propos de Théodore Priscien Eup. 1, 5-6 (éd. V. Rose)* (p. 173-181).

Pourquoi les *Euporiston Libri* s'ouvrent-ils sur un chapitre traitant de la teinture des cheveux ? L'auteur passe d'abord en revue les textes antérieurs qui parlent de cet usage ancien. Puis elle suppose que le choix de Théodore Prisicen a pu être influencé par le genre des *Euporista*. En outre, l'exemple de Galien a pu jouer. « Galien », affirme l'auteur, « s'est interrogé sur la limite entre médecine et esthétique, et la teinture des cheveux (...) l'a amené à préciser à nouveau ce qui pouvait relever de l'esthétique médicale ». La conclusion élargit le débat : « Théodore Priscien associe nettement le souci esthétique à celui de la santé ». Ainsi, chez lui, « nombreuses (...) sont les recette médicales visant à supprimer les disgrâces physiques (...) et qui pourraient paraître à la limite du domaine purement médical ».

La commmunication, très riche mais difficile, de N. Palmieri, *Practicon diuiditur in duo : mesures prophylactiques et mesures thérapeutiques chez Agnellus de Ravenne* (p. 183-206), s'attache à la réflexion épistémologique d'Agnellus, auteur de plusieurs commentaires à Galien.

Le premier point évoqué est la bipartition entre théorie et pratique qui, aux VI^e^ et VII^e^ siècles, est commune à la médecine de l'école d'Alexandrie et à d'autres disciplines. La place accordée à la pratique est importante. Au VI^e^ siècle, des médecins et des philosophes sont d'accord avec Agnellus pour « appliquer

à leur discipline la définition philosophique des arts en termes de substrat et de finalité ».

Ces « textes inspirateurs » font connaître « l'origine, galénique et livresque, des contenus qui à la fin de ces prolégomènes seront énoncés pour définir la pratique médicale (*practicon*) des Alexandrins ». Si la « bipartition alexandrine entre théorie et pratique » pose certains problèmes, il ne peut y avoir de doutes sur le classement d'Agnellus : « *Practicon* (...) *diuiditur in duo, in sanatiuum et operatiuum*, à comprendre (...) en tant que conservation et récupération de la santé ». Dans la bipartition entre hygiène et thérapeutique, la première, *sanatiuum*, renvoie aux « causes qui conservent la santé », la seconde, *operatiuum*, renvoie à la thérapeutique. En conclusion, N. Palmieri rappelle que « si l'œuvre des iatrosophistes alexandrins nous offre l'image d'érudits isolés dans la « tour d'ivoire » de leur savoir académique, ils devaient cependant allier leur science théorique avec un exercice réel de la profession ».

III. Un troisième ensemble (p. 207-269), annoncé dans l'Avant-Propos, réunit quatre communications diverses.

La communication de V. Gitton-Ripoll, *La chirurgie des chevaux dans l'Antiquité : étude lexicale des termes latins désignant le personnel soignant, les gestes chirurgicaux, les instruments spécialisés* (p. 207-227), est à la fois technique et lexicologique.

Traitant de la chirurgie, qui demande au praticien « les gestes les plus spécialisés » et offre de nombreux termes techniques, l'auteur définit son corpus « constitué des textes vétérinaires latins et grecs qui évoquent ces sujets ». Dans « Le praticien », l'auteur s'attache aux appellations données à « ceux qui s'occupent du soin des animaux ». « Qui parmi eux pratiquait la chirurgie ? », se demande-t-elle ensuite. La seconde partie, « Les actes chirurgicaux dans Pélagonius », examine les termes spécialisés relatifs à la saignée, à la cautérisation et au cautère. Ce sont ensuite « Les divers types de cautérisations dans les traités vétérinaires latins », puis « Un passage peu explicite de Pélagonius concernant la cautérisation : § 212 », où l'auteur propose une solution à une difficulté du texte. La conclusion porte sur la prédominance des deux traitements évoqués dans les traités de médecine vétérinaire et sur le niveau différent des deux traités : celui de Chiron est plus technique que celui de Pélagonius, parce que l'un et l'autre visent des publics différents.

La communication d'I. Boehm, *Toucher du doigt : le vocabulaire du toucher dans les textes médicaux grecs et latins* (p. 229-240), traite de gestes médicaux et de leurs dénominations.

Dans « Le vocabulaire médical du toucher : un vocabulaire spécialisé ? » sont étudiées trois familles lexicales qui fournissent le vocabulaire du toucher en grec, celles de θιγγάνω, ψαύω et ἅπτω / ἅπτομαι, d'abord chez Galien, puis dans le Corpus hippocratique et dans d'autres traités. Dans « Quelques gestes spécifiques », il est question de la main, des gestes de toucher et d'autres gestes de contact. La troisième partie, « Et dans les textes médicaux latins », examine le vocabulaire correspondant du latin. Pour désigner le toucher, Celse « puise simplement dans le vocabulaire courant ». La conclusion porte sur une double tendance dans l'usage de ce vocabulaire : le « souci de l'exactitude dans l'usage des termes », et « l'absence d'exploitation d'un vocabulaire précis, qui reste considéré comme propre à un médecin ou à une école ».

L'enquête de P. Luccioni, *Gr. τράκτον, lat. tractum, ou comment rouler une pâte* (p. 241-254), tente une démonstration qui reste hypothétique.

L'étude porte sur plusieurs termes grecs, employés dans des traités techniques (mais pas nécessairement médicaux) et qui ont en commun un étymon, le latin *tractus* ou *tractum*. Il est d'abord question du latin qui connaît *tractum* depuis Caton. Il est ensuite question du grec. Après avoir indiqué les sens de τράκτον selon les dictionnaires et noté que « le terme est passé du latin au grec », l'auteur énumère ses attestations. Il en déduit que ce qui est commun aux flocons de laine tirés d'une toison (chez Tibulle), aux « »éléments de pâte » (...) qu'on a tirés d'une masse pétrie » (en pâtisserie) et à la cire « préparée par extraction de flocons », c'est d'être tiré ou étiré. Il rapproche ensuite d'autres préparations qui visent à blanchir un produit, pour conclure que τράκτος, « manié », « étiré », a pu devenir τράκτος », « blanchi ». Pour lui, « bien que le sème « blanc » ait fini par apparaître (...) le sème « étiré, pétri, traité » est resté présent à l'esprit de ceux qui employaient le terme de τράκτον.

La communication de D. Vallat, *Les gestes médicaux chez les poètes satiriques latins : lecture sémiotique* (p. 255-272), est la seule qui se fonde sur des textes littéraires.

L'auteur se demande pourquoi les auteurs satiriques de son corpus (Horace, Perse, Martial, Juvénal) « ne nous livrent que très peu d'actes ou de gestes médicaux », alors que la médecine et les médecins ne sont pas absents de leur œuvre. Dans « Image des médecins dans la satire latine : une modération inattendue », il constate que, chez les satiristes latins, « les médecins ne sont pas plus attaqués que les autres catégories sociales ». Dans « Images du geste : pseudo-réussites et vraies frayeurs », il suppose que, si les satiristes se montrent relativement indulgents envers les médecins, « ce n'est pas sans rapport (...) avec l'acte précis du geste ». De fait, les gestes explicites « se présentent dans la satire latine sous deux aspects : soit inefficaces, soit dangereux », tandis que les gestes positifs ne constituent qu'un exception. La dernière partie, « Stratégies d'escamotage du geste médical », montre que les écrivains pratiquent « plusieurs stratégies d'escamotage du geste ». En conclusion, c'est le geste médical qui explique la relative modération des satiristes latins à l'égard du médecin, car « le geste fait peur, et ne peut donc constituer un réel objet satirique ».

Ces actes de colloque forment donc un beau volume, qui, traitant un thème original, ouvre des perspectives nouvelles, dans un domaine souvent exploré au cours de ces dernières années. La diversité des approches permet d'obtenir un panorama varié de la *manus medica*. L'ensemble est très réussi et le résultat répond à la volonté des organisatrices d'atteindre toutes les composantes des textes médicaux latins.

Danièle Conso.

Marie-Thérèse Fontanille, *Vieillir à Rome. Approche démographique* (Collection Latomus, 283) : Bruxelles, 2004, 94 pages, VI planches.

Cet ouvrage se présente au premier abord comme une recherche sur les centenaires dans l'Antiquité. Dans une première partie, l'auteur s'appuie sur deux passages de Pline l'Ancien (*NH*, VII, 153-164) et de Phlégon de Tralles (*Peri makrobion*) qui énumèrent des cas de centenaires dans la plaine du Pô au I^er^ siècle ap. J.-C. Les textes en question sont présentés avec une traduction, celle de

R. Schilling dans la CUF pour Pline et celle élaborée par l'auteur pour Phlégon. M.-Th. Fontanille étudie ensuite le fonctionnement des deux textes et estime que l'ordre suivi par Phlégon dans sa liste de *makrobioi* suit le statut juridique des personnes. Selon elle, les deux auteurs ont pu consulter, à trente années de distance, les mêmes archives, ce qui paraît effectivement vraisemblable. Pline s'est attaché davantage aux cas extraordinaires et donc aux « records » de vieillesse.

La deuxième partie, intitulée « Réalité du grand âge dans l'Antiquité », laisse de côté la question des centenaires pour s'attacher plus largement au grand âge, et commence par s'interroger sur les limites de la fiabilité des documents d'état civil, en présentant une synthèse rapide sur les déclarations de cens, de naissance et les registres de décès. Puis nous passons à une réflexion sur la manière dont était envisagé le grand âge dans la société antique. L'auteur présente des passages d'auteurs antiques qui se lamentent sur la déchéance physique, intellectuelle et psychologique des vieillards. L'ensemble donne souvent l'impression d'un simple patchwork de citations d'auteurs différents, juxtaposées sans réelle réflexion sur leurs spécificités.

Enfin, dans un dernier temps, l'auteur se penche sur les rapports entre médecine et vieillissement, mais l'analyse tourne vite court, puisqu'elle constate qu'il n'y a pas de gériatrie dans la médecine antique. M^me^ Fontanille conclut à l'existence vraisemblable de personnes très âgées, voire centenaires, dans le monde romain, mais elle ne tranche pas sur une question importante au vu de son propos : estime-t-elle que les âges très avancés donnés par Phlégon de Tralles (des individus qui ont vécu plus de 130 ans, avec deux cas d'hommes de 136 ans) et par Pline l'Ancien (jusqu'à 140 ans), qui prétendent s'appuyer sur les chiffres du recensement qui a eu lieu sous les principats de Vespasien et Titus, sont fiables ? Il y a en effet une marge entre des hommes très âgés, voire centenaires, et des hommes qui ont allègrement passé le cap des 130 ans.

Au total, ce livre aux dimensions modestes laisse son lecteur assez perplexe. On ne peut manquer de relever des confusions gênantes (par exemple, p. 43, les *frumentationes* sont présentées comme des fondations alimentaires qui concernent des enfants ; il s'agit en fait des *alimenta*) et des erreurs manifestes (p. 26 : *Caeselias*, *Catia* et *Petronia* deviennent des prénoms romains). Quant à la bibliographie, elle n'est pas toujours complète (titres d'articles manquants, par ex. celui de M. Christol et A. Magioncalda ; pagination d'articles non indiquée, par ex. pour E. Lo Cascio). Plus gênant, le cheminement de la pensée et l'articulation entre les diverses parties ne semblent guère logiques ni pertinents.

Agnès Bérenger.

L'Egypte à Rome, Actes du Colloque de Caen, des 28-30 septembre 2002, Cahier de la MRSH,n° 41, ouvrage coordonné par F. Lecocq : Caen, janvier 2005.

Les Actes de ce riche Colloque débordent largement l'aire des échanges culturels gréco-romains, et l'émergence de l'égyptologie, voire de l'égyptolâtrie à Rome. Le Colloque fait une certaine place à la survie de la pyramide de Cestius dans les arts graphiques, de la Renaissance au XVIII^e^ s. (B. Beck, p. 29 s.), à la riche muséographie égyptienne du Musée de Mariemont (M.C. Bruwier, p. 109 s. : l'accent est mis sur les obélisques de Rome, avec toutes les notices d'archéologie égypto-romaine) ; dans le même registre, l'étude de l'égyptophilie, et de ses enjeux théologiques, dans l'œuvre d'Athanasius Kircher, jésuite de la contre-réforme

contemporain de Galilée (G. Totaro, p. 317 s.) : on insiste sur le lien entre le décryptage « moderne » des hiéroglyphes et la réception de l'hermétisme post-platonicien ; le rôle de l'érudition philologique est souligné pour l'interprétation de l'Obélisque Pamphili (p. 329), ainsi que la récupération chrétienne du « divin » de la Vallée du Nil. Même curiosité pour l'égyptologie diachronique dans l'étude du commentaire humaniste de Beroaldo (S. Fabrizio-Costa, p. 147 s.), commentateur d'Apulée et de son livre XI qui associe le spiritualisme pythagoricien, les prétentions généalogiques des Borgia et l'esquisse d'une « histoire comparée des religions ».

Ces recherches d'apparence marginale, très suggestives, ne doivent pas faire oublier le centre de gravité du Colloque, axé sur l'apport de l'Egypte à la Rome antique : les deux domaines privilégiés sont la religion et la technologie.

L'isiacisme a été scruté dans ses relations avec la propagande numismatique et avec l'architecture romaine. La « présence isiaque » dans les monnaies impériales (L. Bricault, p. 91 s.) fait ressortir le souci de protection divine des princes, de Vespasien à Claude le Gothique : il existe, rayonnant autour d'Alexandrie, un isiacisme associé au sarapisme, Isis *Pharia* et *Pelagia* protégeant l'approvisionnement frumentaire, et Sarapis garantissant la « sécurité auguste » (p. 95 s.) ; les liens entre l'Iseum et le Serapeum de Rome sont bien analysés, et les séries monétaires recensées exhaustivement, avec l'iconographie divine. Manque peut-être ici, comme pour la très bonne étude consacrée à l'Iseum du Campus, à l'obélisque de Domitien et au transfert de l'idéologie pharaonique aux souverains et à leur famille (Caligula ; Domitien), la référence au maître-ouvrage de Merkelbach, *Isis Regina-Zeus Sarapis*...

L'exploration des deux édifices romains par St. Francocci, p. 187 s., approfondit de surcroît les transferts des œuvres d'art pharaoniques, ou néo-pharaoniques, d'Alexandrie. Dans le registre de la réception des cultes égyptiens, la connexion avec la science sacerdotale est essentielle : ainsi pour « les sources égyptiennes du mythe du phénix » (F. Lecocq, p. 211-264). Cette très riche synthèse part de l'origine orientale du mythe, le symbolisme cosmique et métaphysique du *benu*, « vivant aux époques ptolémaïque et romaine », lié à la crue régénératrice du Nil et aux avatars de Ra et d'Osiris, « dieu-soleil et dieu ressuscité » (p. 213 s.). Toute l'anthologie gréco-romaine du phénix (p. 220 s.) est très bien scrutée dans ses implications astrales et cycliques. L'étude souligne la récupération de la théologie pharaonique du Temps par les Ptolémées et les Césars ; on peut aussi expliciter davantage le lien entres les doctrines « séculaires » (p. 223) ; très bonne étude des sources hébraïques et de l'utilisation des symboles ornithologiques dans l'apologétique chrétienne, chez Lactance notamment : le phénix cautionne le renouvellement du monde par la foi (p. 231 s.). Dans le registre théologique, il convient de signaler l'essai sur « la religion isiaque » chez Apulée, livre XI, de R. Martin : peut-être le « syncrétisme isiaque », dont le sens philosophique est un peu minoré, nécessiterait-il une confrontation avec le *De Iside* plutarchéen (p. 280 s.).

La dimension technologique du Colloque est bien illustrée par les études de Ph. Fleury sur l'apport de l'Egypte à l'hydraulique gréco-romaine (p. 169 s., insistant sur l'apport alexandrin, le seul admis par les « techniciens » romains), et l'innovation des navires porte-obélisques et leur destinée architecturale (J.C. Golvin, p. 201 s.).

La survie opiniâtre de l'égyptophobie à Rome, qui n'a pas inspiré de synthèse au Colloque, est très bien ciblée par l'étude de Philippe Moreau, *Incesta Aegyptus* (p. 289 s.) : les mariages incestueux sont bien replacés dans le cadre du comparatisme juridique gréco-romain.

Au total, ce très riche Colloque, magistralement introduit par J. Leclant, rénove les perspectives sur les échanges culturels interrégionaux dans l'antiquité.

Les documents figurés de qualité qui illustrent les communications techniques sont fournis sous la forme de CD-Rom.

Jean-Marie André.

Yann Le Bohec, *Histoire de l'Afrique romaine (146 avant J.-C.-439 après J.-C.)* : Paris, Picard, 2005, 282 pages, XLIII pl. h.t.

Nous avons à faire en réalité à un bon « précis » d'histoire de l'Afrique romaine, médité à loisir et affranchi de l'actualité des programmes de concours. Une histoire approfondie de cette partie du monde romain saisie sur six siècles, qui ne se bornerait pas à l'événementiel comme celle — d'ailleurs remarquable dans ses limites — de P. Romanelli (1959), nécessiterait plusieurs tomes et une vie. St. Gsell, en son temps (1930), n'en a écrit que le préambule républicain. Il n'est pas sûr qu'un seul savant puisse jamais accomplir une telle œuvre, tant la matière est riche et en constant renouvellement.

Le plan est clair, à la fois chronologique et thématique, avec à la fin de chaque développement, soit deux ou trois fois par chapitre, une bibliographie à jour se rapportant au point qui vient d'être traité. Ce parti judicieux permet au lecteur d'engager éventuellement des investigations dans un domaine précis et lui évite la noyade dans un océan bibliographique indifférencié ou peu différencié. Le ton, bonhomme, peut plaire ou déplaire. Il a le mérite d'être, presque toujours, celui du bon sens, obvie ou plus subtil. Une liste des abréviations, d'utiles indications sur les sources, une brève bibliographie des ouvrages généraux, divers index rendent ce livre pratique et maniable. Ajoutons qu'il ne traite pas de son sujet *ex abrupto*, mais comporte un « préalable » consacré à la géographie et un « prologue » sur l'Afrique libyque, l'Afrique punique et la troisième guerre punique. Cette introduction bienvenue est habilement traitée en moins de trente pages, avec, là aussi, de précieuses bibliographies partielles.

Bien entendu, le spécialiste relèvera quelques points de doute ou de désaccord. Peut-on dire (p. 23), sans anachronisme, que le territoire de la Carthage punique était appelé *pertica* ? Quels indices donnent à penser (p. 39, stemma) que Juba II a régné sur la Numidie de 27 à 25 ? Le fait que Lépide ait été le patron de *Thabraca* (Tabarka) autorise-t-il l'affirmation (p. 50) qu'il y « installa son quartier général » ? En tout cas, pour Strabon (XVII, 3, 13, C 832), c'est Utique qui a servi de base d'opérations aux Romains, sous la République, et il n'est pas question, dans ce passage, du rôle militaire de Carthage sous Auguste (cf. pourtant p. 101). Est-il bien raisonnable de croire (p. 102) que l'Aurès ait été « vide d'habitants » à l'arrivée des Romains ?

Il est vrai que les problèmes démographiques sont particulièrement difficiles à élucider pour la période antique. La documentation épigraphique qu'on doit exploiter, faute de mieux, comporte de nombreux « biais » dont Y. Le Bohec est bien conscient. Peut-on résoudre une équation aux inconnues multiples, dont le nombre même constitue une inconnue ? L'auteur partage la conviction de J.-M. Lassère, fondée sur la thèse monumentale de ce dernier, que la colonisation italienne en Afrique a été considérable à la fin de la période républicaine. Mais tout est question de proportion, et il est impossible de quantifier avec quelque précision cet apport, qui, à notre avis, est resté très minoritaire par rapport à l'ensemble de la population de l'*Africa* et de la Numidie. Par ailleurs, pour estimer la population

totale de l'Afrique du Nord antique, évaluer le nombre des villes (p. 110 et 135) à partir des évêchés nous semble très problématique. D'une part, les factions donatiste et catholique ont multiplié les diocèses pour afficher l'avantage du nombre ; d'autre part et surtout il existait des évêchés ruraux, souvent en rapport avec de grands domaines (notamment beaucoup de ceux dont l'ethnique comporte le suffixe *-ianus*) ; il en existait même qu'on pourrait qualifier de tribaux (évêchés *Maurensis*, *Amaurensis*, *Numidensis*, *Mazacensis* etc.). Un autre élément qu'on ne prend jamais en compte, en matière de démographie dans le cadre de l'Afrique du Nord antique, est l'existence de la polygamie. Procope (*B. V.*, II, 11, 13) la signale encore dans le monde tribal à l'époque byzantine (pour d'autres références littéraires se rapportant à des époques antérieures, cf. St. Gsell, *HAAN*, V, p. 45-46), et elle est indirectement attestée par l'épigraphie, dans la mesure où les diplômes militaires confèrent aux auxiliaires, au sortir de leur service, le *conubium* avec leurs femmes, à condition que chacun n'en ait qu'une (*dumtaxat singuli singulas*). Assurément les autorités romaines n'ont rien fait pour encourager cette pratique, mais elle n'en existait pas moins, dans une proportion inconnue, même si elle restait discrète dans un environnement privilégiant l'expression de la norme romaine. L'expansion du christianisme l'a certainement restreinte, mais au rythme et dans les limites de cette expansion.

Ces remarques et objections de détail témoignent avant tout de l'intérêt que nous avons pris à la lecture d'une synthèse des plus attrayantes ; elles ne doivent nullement en masquer les mérites. Il s'agit assurément d'une mise au point bien informée et pondérée qui aura beaucoup de lecteurs. Elle leur permettra, en un nombre de pages très raisonnable, de se faire une idée juste des multiples aspects de l'Afrique romaine ; de plus, elle les persuadera de la valeur souvent exemplaire de cette province dans l'Empire romain et leur donnera l'envie et les moyens bibliographiques d'en savoir plus.

Jehan Desanges.

Klaus-Peter Johne, *Die Römer an der Elbe* : Berlin, 2006, 347 pages.

Le nom de l'Elbe, venu de l'indo-germanique, signifierait « Les eaux claires », et serait apparenté au latin *albus*, « blanc ». Le cours de ce fleuve mesure 1165 kilomètres, et son bassin couvre une superficie de 148000 km^2. Extérieur au monde gréco-romain, et pourtant essentiel pour le comprendre, il a été longtemps négligé. C'est donc un agréable devoir que d'attirer l'attention sur cet ouvrage, un livre original et érudit. L'auteur, qui s'inscrit dans l'école des spécialistes de géographie historique, a privilégié les sources littéraires, accordant peu d'importance aux inscriptions et encore moins à l'archéologie. Nous attendons donc de lui, avec impatience, qu'il comble cette lacune, car les nécropoles et autres monuments, les armes et autres objets devraient permettre de mieux connaître ces ennemis acharnés des Romains que furent les Germains transrhénans. C'est que, pour nous, l'apport essentiel du livre se trouve dans une étude des rapports entre ces deux peuples qui recoupe toute la grande histoire de Rome, aussi bien dans sa phase de grandeur que dans sa période de crise.

L'auteur a choisi un plan purement chronologique, ce qui remplit d'aise l'historien, et il propose pour chaque période une étude des auteurs qui la concernent. Ce récit, plein de bruit et de fureur, connaît quelques périodes de calme relatif, qui permettent de privilégier l'examen des sources : auteurs grecs antérieurs à l'ère chrétienne au chapitre II (p. 25-38) et auteurs latins du Principat au chapitre X

(p. 199-215). Dans le premier lot, on rencontre Hérodote, Aristote, Polybe et même Strabon, qui écrivit l'essentiel de son œuvre en 2 avant J.-C. et qui mourut sous Tibère. Dans le deuxième, se trouvent Pomponius Mela, Pline l'Ancien et Tacite. Pour Rome, les Germains entrent dans l'histoire avec l'expédition des Cimbres et des Teutons, venus de la péninsule actuellement occupée par le Danemark. Dans une étape ultérieure, ce sont les Romains qui ont franchi le Rhin pour aller envahir le territoire voisin ; en fait, puisqu'il s'agit des deux raids menés par César en 55 et 53 avant J.-C., l'affaire fut, militairement, de modeste portée. Le proconsul voulait surtout faire savoir qu'il pouvait jeter un pont sur le fleuve, c'est-à-dire mettre sous le joug le dieu Rhin, parce qu'il bénéficiait d'une protection supérieure, due à son ancêtre Vénus, déesse qui accordait la victoire. Il voulait aussi faire savoir qu'à l'instar d'Alexandre le Grand il pouvait mener ses armées dans des terres exotiques et pleines de dangers. Une période autrement importante s'ouvrit avec le règne d'Auguste. L'empereur était venu en personne inspecter les terres gauloises et il y avait envoyé son ami et gendre, Agrippa, dans le but d'ajouter une nouvelle province à l'empire, une Germanie qui se serait étendue des rives du Rhin aux berges de l'Elbe. À partir de 12 avant J.-C., Drusus puis Tibère traversèrent le Rhin presque chaque année, cependant que d'autres troupes partaient du Danube. Une vraie stratégie était mise en place : il fallait briser les Germains, en les prenant en tenaille, en les attaquant à la fois depuis le sud et depuis l'ouest. Cette entreprise était, en outre, utilisée pour diffuser une idéologie, peut-être pour faire de la propagande, si ce terme n'est pas anachronique, pour dire au peuple romain et aux provinciaux qu'Auguste entrait dans la catégorie des hommes supérieurs, de ceux qui avaient agrandi l'empire, comme le montrent les inscriptions et les monnaies. Et, avec les Germains, il n'affrontait pas n'importe quel ennemi. Comme on sait, le projet tourna court quand Arminius sut réunir ses compatriotes et tendre une embuscade mortelle à Varus qui périt ainsi avec trois légions en 9 après J.-C. au Teutoburg, site retrouvé par les archéologues et qu'il faut maintenant identifier à Kalkriese. C'est Germanicus qui, au début du règne de Tibère, sut remettre de l'ordre dans des légions désemparées et retrouver les restes des morts de Varus. Les Germains firent moins parler d'eux pendant un certain temps. Certes, Domitien eut maille à partir avec eux, mais ce fut sans grande portée, et Ptolémée le géographe arrive à point nommé pour combler des lacunes. Puis, avec Marc Aurèle et les Marcomans, on renoue avec les conflits en même temps que l'on retrouve l'*Histoire Auguste*. Dion Cassius et Hérodien rapportent les assauts subis par l'empire sous Caracalla et à partir de 233. La crise du III^e^ siècle a fortement secoué non seulement les Germanies mais aussi les Gaules ; pour défendre ces terres, des officiers romains se coupèrent d'un pouvoir central incapable de les aider, comme fit Postumus ; l'auteur fait alors une incursion dans l'épigraphie en republiant mal et en commentant bien l'inscription de Genialis, trouvée à Augsbourg et qui date de l'année 260. L'ouvrage se clôt avec le IV^e^ siècle, avec les *Panégyriques* et Ammien Marcellin, avec un renouveau des conflits. Quelques appendices proposent une chronologie (qui commence aux environs de 700 avant J.-C. : un peu plus, et l'on partait de 753), une bibliographie, courte et bonne, puis un index, lui aussi très utile. L'iconographie confirme le peu d'intérêt de l'auteur pour l'archéologie ; en revanche huit cartes rendront de grands services. C'est en résumé un livre indispensable pour toute bonne bibliothèque.

Yann Le Bohec.

Luigi Loreto, *Per la Storia militare del Mondo antico. Prospettive retrospettive* : Naples, 2006, 257 pages.

Cet ouvrage, difficile et important à la fois, rendra service à toutes les personnes qui voudront savoir où en est aujourd'hui l'histoire militaire de l'Antiquité, et ce que ses adeptes peuvent encore faire. L'auteur fonde sa méthode sur l'historiographie pour proposer des analyses nouvelles. Il constate que sa discipline a fait d'importants progrès malgré l'indifférence coupable des membres de l'École des Annales, et même malgré de grands savants comme Fernand Braudel, qui privilégiaient l'économie comme clef d'explication. La prestigieuse *Année Philologique* n'est pas épargnée par ses foudres, car elle ne consacre aucun chapitre ni même aucun paragraphe à une discipline dont l'importance est pourtant aujourd'hui généralement admise. Il rappelle qu'elle ne peut pas être cantonnée aux récits de batailles : elle étudie la guerre plus les liens que cette dernière noue avec l'économie, la société, la culture, la religion, etc. Défenseur d'E. N. Luttwak (*La grande stratégie de l'empire romain*, trad. fr. B. et J. Pagès, 1987, Paris, 260 p.), il croit, contre l'opinion courante actuelle, que les Romains ont pu élaborer une « grande stratégie » : ils ont construit un grand empire, ils ont organisé la logistique de leurs armées et ils disposaient d'un organe central pour coordonner les actions, le *consilium principis*. Certes, le *limes*, auquel les modernes accordent tant d'importance (G. Forni, *Limes*, dans E. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, en particulier 4, 40, 1962, 1255, et 1268, 1266, 1271, 1277, 1284, et *Limes*. Nozioni e nomenclature, dans *Il confine nel mondo classico*, 1987, Milan, p. 272-294), jouait en réalité un rôle secondaire dans ce contexte, puisqu'il visait surtout à repousser les raids, ce que les spécialistes appellent la guerre de basse intensité ou petite guerre. S'ils ne disposaient pas d'une cartographie à la hauteur de leurs ambitions, les Anciens avaient su développer « le second plus vieux métier du monde », le service de renseignement (N. J. E. Austin et N. B. Rankov, *Exploratio. Military and political intelligence in the Roman world from the second Punic war to the battle of Adrianople*, 1995, Londres, XIII-292 p.). Ils ont surtout réussi à contrôler la mer et à exercer leur puissance maritime ; ils ont consacré beaucoup d'argent à la construction de navires, aux salaires des équipages, ils ont installé des bases et manifesté un étonnant savoir-faire en ce domaine (M. Reddé, *Mare nostrum*, *BEFAR*, 260, Rome, 1986, 737 p.). La guerre intéresse aussi l'histoire de la société. Les soldats devaient intervenir contre les brigands et les guérilleros. Au IV^e^ siècle, l'État aurait poussé une partie d'entre eux à devenir paysans ; mais la question est complexe (et nous ne croyons pas à une généralisation de cette pratique avant le milieu du V^e^ siècle de notre ère). La guerre impliquait aussi le recours à une certaine technologie, qui était nécessaire pour la fabrication des armes. Dans ces circonstances, le recours à la violence devait être canalisé ; le droit y pourvoyait et dès l'Antiquité est attesté un *ius belli* qui permet d'identifier un *bellum iustum* (V. Giuffrè, *Letture e ricerche sulla « Res militaris »*, 1996, Naples, 2 vol., XI-218 et IX-587 p.). À cet égard, la recherche des causes de la guerre permet de porter des jugements. Les Anciens se battaient pour des raisons politiques (asseoir leur pouvoir), économiques (faire du butin) ou militaire (se protéger, éventuellement par un conflit préventif). Mais, souvent, les hommes ne se posaient pas la question de savoir pourquoi ils en étaient arrivés là. Bien entendu, nous ne citons ici que quelques titres parmi les plus importants qui se trouvent dans ce livre. Cette présentation du passé savant, de l'historiographie, permet de définir des domaines qui sont encore en friche, et qui s'ouvrent à la recherche. Il reste un livre à écrire sur la pensée militaire antique. Si l'on connaît l'importance de la sociologie pour le sujet, les liens que la guerre a noués avec la vie politique et l'économie pourraient encore être mis en valeur (on

attirera toutefois l'attention sur deux ouvrages : Th. Kissel, *Untersuchungen zur Logistik des römischen Heeres in den Provinzen des griechischen Ostens, 27 v. Chr.-235 n. Chr.*, 1995, St Katharinen, XI-405 p., et F. Mitthof, *Annona militaris. Die Heeresversorgung im spätantiken Ägypten*, *Papyrologica Florentina*, 32, Florence, 2001, 2 vol.) On ajoutera que la religion a également occupé une grande place dans les faits militaires (on signalera, à cet égard, le 4e congrès sur l'armée romaine qui s'est tenu à Lyon en octobre 2006). Et, si des auteurs ont commencé à s'occuper de la bataille, il reste encore bien des travaux à faire sur ce thème. D'autres questions peuvent également être posées : la normalité de la guerre (est-ce la paix qui est normale, ou la guerre ?), les finances, la démographie, le rôle de l'État, etc. Il n'a pas été possible, dans ce compte-rendu, de montrer la richesse documentaire de cet ouvrage, et nous le regrettons. Nous ajouterons que l'auteur se déplace avec une égale aisance dans presque toutes les sciences humaines et dans les différentes langues parlées dans les milieux scientifiques, ce qui lui a permis de donner un ouvrage essentiel, dont la lecture n'est certes pas aisée, mais qui est très enrichissant ; il suscitera approbations ou polémiques, mais il ne peut pas laisser le lecteur indifférent.

Yann Le Bohec.

Pierre Cordier, *Nudités romaines. Un problème d'histoire et d'anthropologie* : Paris, Les Belles Lettres, coll. Etudes Anciennes 63, 2005, 428 pages.

On a souvent traité du costume romain. P. Cordier a eu l'excellente idée de s'intéresser au contraire à l'absence de vêtement. Le vêtement est visiblement la règle dans la cité romaine, qui manifeste une certaine répugnance devant la nudité. Celle-ci passe traditionnellement pour avoir été empruntée par Rome à la Grèce, par un phénomène d'acculturation. Il existait pourtant à Rome des situations où le corps humain apparaissait totalement ou partiellement nu. Quel était le sens de cette nudité ? Ou plutôt de ces nudités ? Car le pluriel du titre de l'ouvrage a son importance : il y a autant de nudités à Rome que de sens du mot *nudus*. Celui-ci désigne, non seulement la nudité du corps, totale ou partielle, mais aussi un vêtement inapproprié au rang social ou aux circonstances ou même simplement l'absence des signes qui situent l'individu dans la société. Il faut y ajouter les sens figurés où *nudus* s'applique à une personne dépouillée de ses biens, à un style sans artifices etc. Bref la question des nudités romaines est beaucoup plus complexe qu'on l'imagine *a priori* et la lecture de l'ouvrage de P. Cordier, appuyé sur une riche bibliographie, qui fait une large place aux travaux en langues étrangères, ouvre des horizons aussi variés que passionnants.

La structure semble certes se borner à un catalogue où chacun des 11 chapitres traite d'un type de nudité, sans relation évidente avec le reste de l'ouvrage. Mais en fait chaque développement apporte un maillon supplémentaire, la conclusion rassemblant à la fin les différents éléments de la démonstration. L'idée maîtresse est que la fonction du vêtement n'est pas de protéger le corps ; il a une signification avant tout sociale. La nudité ne peut s'interpréter que par rapport aux codes vestimentaires des différentes catégories de la société. On l'a compris : ce livre sur la nudité parle beaucoup du vêtement car la nudité est moins l'exhibition d'un corps nu que l'absence des vêtements ou des accessoires qui socialisent ce corps. C'est ainsi qu'un soldat *nudus* n'est pas en tenue d'Adam mais sans ses armes ou même sans les armes appropriées aux circonstances. Aux Fourches Caudines les consuls passèrent sous le joug, non pas dans le plus simple appareil, mais privés des

insignes de leur commandement. La nudité des Gaulois dans les représentations figurées est moins un reflet d'une réalité historique qu'un signe de leur *furor* indiscipliné qui s'oppose à la *uirtus* organisée de la légion. Ce qui est vrai à l'armée est vrai dans la vie civique : le citoyen romain sans sa toge est *nudus* et dans l'incapacité de s'acquitter de ses devoirs civiques. Cette constatation donne lieu à un intéressant développement sur les codes vestimentaires liés aux classes d'âge : depuis la nudité de sa naissance le jeune Romain arrive à l'âge d'homme en passant par des classes d'âge successives, désignées par des termes caractérisant le vêtement approprié à chacune. On frôle le hors sujet pour revenir à la nudité à propos des nuances apportées au port de la toge : la façon de dénuder plus ou moins le bras de celui qui la porte n'est pas innocente. En ce domaine aussi C. Gracchus était un révolutionnaire doublé d'un démagogue.

La nudité totale, exceptionnelle, est toujours dégradante parce qu'elle enlève à l'individu tout signe social de sa place dans la communauté : c'est le cas des esclaves exposés à la vente publique ou des prostituées offertes au client. Comme celle des guerriers Gaulois, la nudité des prisonniers de guerre sur les représentations figurées est plus symbolique qu'historique ; comme le dit joliment P. Cordier, c'est « une figure de la dépossession » : les vaincus n'ont plus rien et ne sont plus rien. La norme du vêtement s'impose aussi pour les morts qui doivent par dignité conserver les signes de leur appartenance à la société. Les funérailles visent à garder la continuité du lien social. Le cadavre du condamné exposé nu aux regards est rejeté hors de la société.

Les développements consacrés aux nudités rituelles sont moins convaincants : l'auteur est davantage spécialiste d'anthropologie que de religion antique. Partant systématiquement du postulat que la nudité n'a pas de valeur religieuse en soi, il a tendance à utiliser les faits religieux pour conforter sa théorie. La dénudation des *meretrices* aux Floralia n'aurait de valeur ni fécondante ni apotropaïque, la nudité des pieds des matrones aux *Nudipedalia* ne serait qu'une manifestation de deuil parmi d'autres ; aux *Vestalia* elle serait un signe d'abandon temporaire de la *pudicitia* le temps de la procession (cette procession est imaginaire : Ovide, le seul à signaler cet usage, dit avoir rencontré une matrone, pas une procession) pour se rendre au temple de Vesta où elles pénétraient exceptionnellement ce jour-là ; or il recélait un *fascinum*, d'où la nécessité de renoncer provisoirement au signe de *pudicitia* que représente la chaussure. Tout cela est bien fragile car rien ne prouve que les matrones pénétraient dans le *penus* qui recélait les talismans de Rome : les sources affirment que seules les Vestales en avaient le droit ; et pourquoi abandonner les chaussures plutôt qu'un autre signe moins gênant, comme le voile ou les *uittae*, pourquoi le faire pour se rendre au temple et non au moment d'y entrer ? Il aurait été plus utile de se demandre pourquoi *nudo pede* concernait particulièrement les femmes. Outre les rites exigeant la nudité du pied féminin, il y a la règle interdisant à la *flaminica Dialis* de montrer le sien : que signifient les prescriptions rituelles concernant le pied féminin ? Mais le postulat de départ interdisait toute réflexion en ce sens. Dans le même ordre d'idée, il est surprenant que dans les développements sur la *uerecundia* et le *pudor*, qui obligent certaines catégories à se tenir écartées de tout contact visuel ou verbal avec le monde de la sexualité, auquel la nudité appartient sans conteste, n'apparaissent nulle part des mots comme « pureté » et « souillure » ; sans doute parce que le postulat affirmant que la nudité ne peut avoir qu'un sens social refuse d'envisager des notions trop proches de la dimension religieuse de la pureté.

En revanche les pages consacrées à l'érotisation du corps par le mouvement sont excellentes ainsi que celles où l'auteur montre comment Rome a adopté le gymnase grec (et la nudité qui l'accompagnait) en le détournant de son sens, en lui enlevant

sa fonction pédagogique pour en faire un élément de l'*otium*, cette parenthèse de la vie. De même on découvre avec intérêt que, loin d'avoir adopté par acculturation les modèles nus de la statuaire grecque, Rome les a détournés de leur signification première.

Au total P. Cordier a écrit une très belle étude, souvent convaincante, toujours intéressante. C'est moins la nudité que la dénudation qui est l'objet de son travail ; il l'interprète comme un geste culturel qui tire sa signification du code vestimentaire auquel il se réfère ; il n'existe que dans un contexte qui lui donne son sens. On ne peut donc parler de la nudité sans parler du vêtement. Dans cette optique il a rassemblé toute une documentation signifiante, dont l'analyse éclaire bien les ressorts de certains comportements. On appréciera la clarté de la démonstration et l'art des formules bien frappées dont l'auteur jalonne son œuvre. On prendra un grand plaisir à sa lecture.

Nicole Boëls-Janssen.

Guerre et diplomatie romaines, IV^e^-III^e^ siècles av. J.-C. Études réunies par Emmanuelle Caire et Sylvie Pittia : Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, 322 pages.

Ce titre rassemble 18 articles en 4 parties : Élaboration des sources antiques ; Transmission et réception des historiens grecs du monde romain ; Entre guerre et diplomatie, études de cas ; Techniques et tactiques militaires, archéologie de la guerre. — Comme l'indique le titre, ces études intéresseront surtout les spécialistes de la période concernée, en raison de l'érudition, parfois très pointue, de certains exposés. S'il est hors de question, étant donnée la brièveté nécessaire de ce compte rendu, d'examiner un par un ces articles, il faut féliciter la plupart de leurs auteurs, qui ont eu le mérite de tenter de triompher des incertitudes chronologiques, du caractère, en général, très fragmentaire, des sources latines et grecques, des lacunes énormes de la tradition historique et des découvertes archéologiques, très nombreuses et, bien sûr, de l'aspect malheureusement très vague de beaucoup de « renseignements ». À noter la prudence de beaucoup d'auteurs qui ne se font pas d'illusions sur la fiabilité de certaines données : ainsi, p. 38 (article de D. Briquel), à propos de la reprise de Lucérie, l'année qui suit le désastre des Fourches Caudines, « que l'événement relève de l'imagination n'importe guère », écrit l'auteur ; de même pour la réitération des *deuotiones* des Decii — « *deuotio* de père en fils », écrit Paul Corbier (p. 75), qui note que Tite-Live « duplique dans le passé des faits plus récents, mais qu'il a choisis pour leur valeur édifiante » (p. 52) ; remarquable étude de M. Casevitz (p. 55 sq.) sur « le vocabulaire politique et militaire dans l'histoire romaine des V^e^ et IV^e^ siècles chez Diodore de Sicile » ; bonne analyse de l'« histoire archaïque de Rome dans les fragments de Dion Cassius » par M.T. Chettino qui s'attache sourtout à « l'image des Celtes » (p. 72) chez un historien bithynien ; etc.

Le recenseur a particulièrement apprécié les pages (79-91) que J. Beaucamp a consacrées à « la Rome républicaine vue de Byzance », pages qui donnent des informations précieuses aux lecteurs non initiés sur la *Souda* et les « chroniques universelles », celles de Jean Malalas, la *Chronique Pascale*, celles de Georges le Syncelle, de Georges Le Moine, Georges Kedrènos et Jean Zonaras, autant de vues souvent curieuses sur la façon dont, des centaines d'années après, les Byzantins « connaissaient » l'histoire de Rome. — Même remarque à propos des « sélections byzantines », telles que les présente Emmanuelle Caire (p. 93-108).

Bonnes études aussi sur les fragments d'Appien consacrés aux IV^e^ et III^e^ siècles (Sylvie Pittia, qui note l'absence des *Guerres civiles*), les magistrats et les *deditiones*, les prisonniers de guerre romains durant le conflit samnite, Rome face à Alexandre le Grand, Alexandre le Molosse, la « guerre sans héraut », Alcimos, Syracuse et Rome (article très érudit de Gabriella Vanotti), etc.

À regretter cependant la bévue de Marie-Rose Guelfucci, qui a eu le tort de prendre au pied de la lettre la note de P. Pédech (édition CUF du livre II de Polybe) à Polybe 2, 13, 7 : Pédech fut un des rares à accepter la vieille thèse invraisemblable — et presque unanimement rejetée — de Carcopino, pour qui les historiens antiques auraient confondu l'Èbre et le Jucar !

Un recueil très riche qui fait honneur à la science et à la recherche franco-italiennes dans les dix dernières années.

P. Jal.

Michel Humm, *Appius Claudius Caecus, La république accomplie* : École française de Rome, 2005, 779 pages.

C'est là une thèse importante, on est tenté de dire « magistrale », compte tenu de la richesse du contenu : 653 pages de texte, 200 de planches, appendice, bibliographie (50 pages), indices, 14 figures (et 10 hors-texte), 2 tableaux.

Plutôt que de citer les titres, généraux et vagues, des quatre « parties » de l'ouvrage, le recenseur préfère énumérer ceux des chapitres essentiels, de façon à donner au lecteur une idée du contenu du livre. Font ainsi successivement l'objet de l'examen : les sources littéraires principales sur Appius Claudius, la *nobilitas* de la fin du IV^e^ siècle avant J.-C., les *equites Campani* et *Romani*, la *lectio senatus*, la réforme des tribus, la réforme manipulaire, la nouvelle échelle censitaire, la réforme du calendrier civique, l'hellénisme d'Appius Claudius, Pythagore, Numa et la *Concordia*, le *Comitium* et le temps civique.

Toute une « légende noire » s'est développée autour d'Appius Claudius, à partir de Fabius Pictor et de Calpurnius Piso Frugi, sous l'influence aussi des annales pontificales et des archives familiales des Claudii. On attribue à ceux-ci le mépris des dieux et des auspices : cf. la défaite de Drépane due, disait-on, à l'attitude du consul de 249, P. Claudius Pulcher (poulets sacrés jetés à la mer). Sacrilège aussi aurait été l'attribution à des esclaves publics du culte d'Hercule de l'Ara Maxima, culte réservé jusqu'alors à la famille noble des Potitii.

Cette « légende noire » fait l'objet d'un réexamen minutieux. Se fondant essentiellement non plus sur l'annalistique, mais sur le témoignage des *Fastes*, l'auteur (p. 100) constate qu'Appius Claudius a été constamment à la tête des affaires de la cité à partir de sa censure de 312, puisqu'une censure (de plusieurs années), consulats et préture (307, 296, 295) se succèdent pour lui. Ce cursus montre la popularité d'Appius Claudius, son accord avec la majorité de la *nobilitas* patricio-plébéienne de l'époque, *nobilitas* ouverte à l'ascension sociale et aux « hommes nouveaux », en dépit de l'opposition acharnée de la partie la plus réactionnaire du patriciat. Tite-Live, qui critique presque systématiquement Appius Claudius, a été influencé à la fois par l'annalistique hostile et par l'opposition qui, à son époque, caractérisait *optimates* et *populares*. Avec Appius Claudius, s'est installée une véritable « méritocratie » [M. Humm qualifie d'anachronique l'opposition *nobilitas-homines noui* qui, d'après Tite-Live, ressortirait à l'édilité curule de Cn. Flavius (304)].

La construction de la *Via Appia* et le trajet nouveau suivi par elle donne l'occasion à l'auteur d'examiner les rapports entre Rome et la Campanie (liens étroits entre les deux aristocraties) où Appius Claudius avait une véritable clientèle. Le parallèle entre les *equites Campani* (1600) et les *equites Romani* (1800) s'impose. C'est d'ailleurs Appius Claudius qui procède à la première *recognitio equitum* et c'est à cette époque qu'a lieu l'insertion des *equites Campani* dans la cité romaine (création de l'*ordo equester*). Ces derniers reçoivent alors la *ciuitas optimo iure* (même *uectigal* payé aux deux catégories d'*equites* à Rome et à Capoue). À Appius Claudius aussi sont dues la première *lectio senatus*, la fixation à 300 du nombre des sénateurs, l'existence de l'*album senatorium* avec des sénateurs patriciens et plébéiens. Les censeurs choisissent désormais *optimum quemque* [cf. le choix opéré par Fabius Buteo en 216 (Tite-Live 23,23,4), les nouveaux sénateurs étant désignés en application de la *cura morum*]. — Quant au reproche fait à Appius Claudius d'avoir intégré dans le sénat des « fils d'affranchis », M. Humm corrige le sens de *libertini* : ces derniers sont de « nouveaux citoyens », c'est-à-dire des pérégrins entrés dans la société romaine à la suite d'une *manumissio* accordée par le préteur, bref, des « Italiens naturalisés », représentants des aristocraties locales (grande extension du territoire, à la suite des conquêtes résultant des victoires successives).

C'est aussi à Appius Claudius qu'est due la réforme des tribus (complète réorganisation de l'état civil). L'auteur note à ce propos la grande confusion qui règne dans nos sources. La version livienne est influencée par les événements contemporains des Gracques (années 134-121). Quant aux *tribules*, ils n'étaient pas seulement, comme le voulait Mommsen, les propriétaires d'un bien foncier, mais aussi ceux qui disposaient d'une fortune mobilière. En fait, Appius Claudius a voulu inscrire tous les citoyens, riches et *humiles*, dans toutes les tribus.

En 311 (Appius Claudius étant toujours censeur) a été adoptée l'organisation manipulaire de l'armée : levée annuelle de 4 légions ; en même temps était réalisée une modification importante des critères du cens. À partir d'Appius Claudius, l'on compte, pour 4 légions, 4800 *hastati*, 4800 *principes* et 2400 *triarii* (auxquels s'ajoutent 4800 hommes, les *leues milites*), soit en tout 16 800 fantassins. C'est dans le cadre de la tribu que se fait la levée et qu'est prélevé le *stipendium* pour la solde (*tributum*). À la même époque, sont créés les 24 tribuns militaires.

À partir de cette époque aussi existent les « comices tributes ». Il faut distinguer les *comitia tributa* présidés par un magistrat supérieur revêtu de l'*imperium* et le *concilium plebis*, présidé par un tribun du peuple. Les comices tributes se réunissent sur le Forum ou au Capitole.

Cn. Flavius, ancien scribe, est élu édile curule en 304. Il édifie une chapelle à *Concordia* sur la *Comitium*, publie le *ius ciuile* jusque là tenu secret : désormais tout citoyen peut connaître les jours fastes et néfastes [jours comiciaux et jours judiciaires, en liaison avec les jours de marché (nundines)].

Les 150 dernières pages sont consacrées à l' « hellénisme » et au « pythagorisme » à Rome. La *Via Appia* a resserré les liens entre Rome, Capoue et la Grande Grèce. La réforme de *l'Ara Maxima* rend désormais public le culte d'Hercule dont la qualification d'*Inuictus* a sans doute un modèle tarentin. Les victoires obtenues dans les guerres samnites ont développé en effet le thème de la victoire et multiplié les cérémonies du triomphe. À la suite d'une consultation de l'oracle de Delphes, les statues de Pythagore (l'homme « le plus sage ») et d'Alcibiade (l'homme « le plus courageux ») sont édifiées sur le *Comitium* (détruites par Sylla). On fait d'habitude remonter à Numa (anachronisme) le pythagorisme à Rome. Plusieurs familles nobles prétendent descendre du fils et du petit-fils de Numa (Mamercus et Ancus Marcius). La statue d'Alcibiade a sans doute Tarente pour origine (hostilité envers

Syracuse dans le monde italiote depuis l'expédition d'Athènes). Appius Claudius prône, comme Cn. Flavius, le culte de *Concordia* (influence de l' « Homonoia » et d'Archytas de Tarente). Rome adopte le principe timocratique de l' « égalité géométrique » qui tient compte du mérite : un gouvernement d'aristocrates éclairés. Dans les comices tributes, chaque tribu doit fournir un contingent, selon les classes censitaires : les *principes* (*iuniores*) appartiennent à la première classe, comme les *triarii* (*seniores*), les *hastati* aux seconde et troisième classes, les troupes légères (vélites) à la quatrième et à la cinquième (important tableau p. 293). Quant à l'impôt, les plus riches paient l'impôt le plus lourd, car ils possèdent la *dignitas* et la *uirtus* qui leur confèrent les honneurs.

Le *Comitium* est un *templum* (comme la Curie). C'est là qu'ont lieu, tribu par tribu, les opérations de vote des comices tributes qui se réunissent au Forum ou au Capitole (la foule y écoute les *contiones*). À l'origine, rectangulaire, le *Comitium* est devenu circulaire à l'image des lieux d'assemblées du monde grec. C'est là que se trouvait la *Graecostasis* où se tenaient les ambassadeurs. C'est à Appius Claudius que la censure doit le rôle capital qu'elle joua jusqu'à la fin de la République. À noter l'influence possible du système de Clisthène, réhabilité par Isocrate et Aristote, tous deux contemporains d'Appius Claudius.

Ainsi l'ensemble de la thèse de M. Humm vise à démontrer que toutes les réformes dans l'organisation politique et civique de la République romaine ont eu Appius Claudius pour inspirateur ou créateur. La démonstration est conduite avec une lenteur, une rigueur, une progression exemplaires. Après avoir examiné les différentes hypothèses, l'auteur fait son choix, remarquablement justifié. Il a le grand mérite d'avoir dominé une bibliographie « gigantesque » (le mot est de lui, p. 613, note 40) ; celui aussi de rappeler à quel point Appius Claudius est un personnage ambigu : d'une part, réactionnaire et ultra-conservateur (la gens Claudia est célèbre pour sa *superbia*), de l'autre, un « révolutionnaire », à l'éloquence redoutable et efficace (cf., dans son extrême vieillesse, son fameux discours à la Curie, pour empêcher le sénat de conclure la paix avec Pyrrhus, en 280).

Sans doute les « spécialistes » pourront-ils discuter tel ou tel point de la « démonstration ». Le recenseur, quant à lui, tient à dire ici son admiration devant un travail de cette ampleur et de cette qualité ; dernier mérite, et non des moindres aujourd'hui, la langue claire et simple avec laquelle s'exprime l'auteur.

N.B. : Lire p. 1 : tranquillité ; p. 55, n. 70 : influencer ; p. 134, n. 38 : *displicuit* ; p. 313 : résout ; p. 563 : *allelois*.

Paul Jal.

Boris Dreyer, *Die Innenpolitik der römischen Republik, 264-133 v. Chr.* : Darmstadt, Wiss. Buchgesellschaft, 2006, 144 pages.

Six parties : 1) Les bases 2) Le développement interne 3) Aspects de la société romaine 4) Rome et l'Italie 5) La domination de la noblesse et la politique extérieure 6) Domination de la noblesse et *Imperium* (180-120 av. J.-C.).

Ces titres sont très (beaucoup trop) vagues, parfois un peu impropres, et sont loin de rendre compte du contenu des « chapitres » dans lesquels chaque partie est divisée. Les principaux de ceux-ci concernent notamment la « constitution » politique de Rome à partir de 287 (et non 264) av. J.-C., les conceptions de Polybe et de Cicéron, le peuple, le sénat, la structure sociale, l'établissement de la domination de la noblesse et ses développements, la *lex Hortensia*, la 1re guerre punique,

P. Claudius Pulcher et C. Flaminius, les mouvements d'opposition à la domination des grandes familles au sénat, certains aspects de la société romaine (éducation, travail, commerce, religion, littérature, droit, organisation de l'armée), le développement des relations avec les « alliés », la politique extérieure et la notion d'*imperium*, les réformes de Tib. et C. Gracchus.

Cette énumération donne une idée du nombre de « sujets » évoqués dans ce livre. Celui-ci contient à la fois des renseignements élémentaires, propres à des manuels scolaires (définition des curies, des tribus, des assemblées — comices curiates et centuriates —, liste, attributions et dates de création des différentes magistratures, fonctions des tribuns de la plèbe, pouvoirs du sénat, service militaire, etc.) et des exposés ou brèves analyses avec citations des points de vue de plusieurs « spécialistes » (cf. la bibliographie, très ciblée — d'ailleurs incomplète — Feig Vishnia, p. 45, est omis).

Le problème de la réforme centuriate, de sa date et de sa nature, est insoluble (absence de la 2e décade de Tite-Live) ; analyse, malheureusement confuse, de la *lex Hortensia*, bonne présentation du lotissement de l'*ager Gallicus*, sous l'impulsion de C. Flaminius Nepos (p. 41), et surtout des relations, parfois tumultueuses, entre P. Cornelius Scipion et Fabius Maximus et leurs partisans respectifs (long exposé). Grande qualité des pages 111-114 relatives à la *noua sapientia* (l'expression est de Tite-Live lui-même : cf. 42,47,4-9) des généraux romains qui trompent Persée ; de même pour la page 120 qui note avec justesse l'évolution progressive de l'attitude de Rome vis-à-vis de la Grèce, des jeux Isthmiques à la défaite d'Antiochus III ; très intéressant exposé (p. 123-125) sur la période qui annonce les Gracques : « désintégration » de la noblesse, accroissement du rôle des *negotiatores* et des nombreuses *societates* (cf. les armateurs), crise grave et prolétarisation de l'armée. À noter le jugement de l'auteur (p. 130) sur C. Gracchus : « Ce n'est pas sans raison que, pendant les années (123-121) de son tribunat, C. Gracchus fut désigné par ses adversaires comme un tyran ».

Un ouvrage remarquable. Le titre est modeste, mais le contenu d'une grande richesse.

Paul Jal.

Jesper Carlsen, *The Rise and Fall of a Roman Noble Family : The Domitii Ahenobarbi 196 BC — AD 68* (University of Southern Denmark Studies in History and Social Sciences, 314) : Odense, 2006, 259 pages.

L'auteur de cet ouvrage entend proposer, non une simple histoire d'une des grandes familles romaines, mais une histoire plus large, qui touche à la fois l'histoire politique, sociale et culturelle sur près de trois siècles. L'étude comprend, bien évidemment, une analyse prosopographique des membres de la famille, sur huit générations, analyse tributaire des sources antiques, qui, comme le remarque J. Carlsen, se focalisent presque exclusivement sur les membres masculins de la famille. En outre, l'usage de seulement deux prénoms, Gnaeus et Lucius, ne facilite pas l'identification des différents Domitii Ahenobarbi, en particulier dans les inscriptions dont la datation n'est pas assurée.

Le premier chapitre présente, de façon classique, les différents protagonistes en suivant l'ordre chronologique et en retraçant la vie et la carrière de chacun, ou du moins ce que les sources permettent d'en savoir, tout en faisant le point sur les problèmes qui persistent. L'étude commence avec le consul de 192 av. J.-C., Cn.

Domitius Ahenobarbus, et s'achève sur la figure de L. Domitius Ahenobarbus, plus connu sous le nom de Néron. La branche des Domitii Ahenobarbi a géré pour la première fois le consulat en 192 av. J.-C. (Cn. Domitius Ahenobarbus) et la censure pour la première fois en 115 av. J.-C. (Cn. Domitius Ahenobarbus cos. 122, également le premier de la famille à avoir eu l'honneur du triomphe). Les diverses fiches sont d'une grande clarté. L'auteur note les difficultés, en raison du caractère fragmentaire des sources, que l'on a pour reconstituer les factions et les alliances à l'intérieur de la classe politique à l'époque républicaine, d'autant que les alliances pouvaient rapidement se renverser. De même, l'absence fréquente de renseignements sur les noms des épouses rend difficile, sinon impossible, de cerner les liens avec d'autres familles aristocratiques. D'une manière générale, à la fin de la République, les Domitii Ahenobarbi se sont opposés à tout de signe de concentration du pouvoir entre les mains d'un seul individu et se sont illustrés par la défense sans ambiguïté du *mos maiorum*.

Le chapitre suivant, « Property », se penche sur les biens des Domitii Ahenobarbi. Les informations sont là encore assez maigres, en particulier pour leurs *domus* à Rome, même si la *Velia* semble être leur zone de prédilection. L'identification du premier propriétaire des *horti Domitiae*, à l'est du Vatican, reste une question débattue. En Italie, L. Domitius Ahenobarbus (cos. 54 av. J.-C.) possédait des biens fonciers dans l'*ager Cosanus*, qui sont sans doute restés dans la famille après sa mort (Néron finance la reconstruction d'une basilique à Cosa avant son accession au principat, mais l'auteur souligne qu'il faut rester prudent). Les informations sont maigres sur leur fortune, mais laissent penser qu'elle était importante.

Jesper Carlsen s'intéresse ensuite aux mécanismes de compétition électorale sous la République et aux collègues des Domitii Ahenobarbi dans les magistratures, afin d'identifier leurs alliés ou adversaires politiques (le problème étant, comme le souligne d'ailleurs l'auteur, que bien souvent nous ne savons pas si les résultats des élections reflètent des alliances ou au contraire une compétition). Ainsi il s'avère impossible de situer la famille dans l'un ou l'autre camp au cours des guerres civiles des années 80 av. J.-C. et plus largement de déterminer sans l'ombre d'un doute s'ils étaient les amis ou les ennemis de groupes importants politiquement comme les Scipions ou les Caecilii Metelli. L'auteur examine les procès dans lesquels des Domitii Ahenobarbi ont été impliqués, sous la République et au début de l'Empire, et se penche sur les divers moyens mis en œuvre par la famille pour promouvoir sa position et son statut au sein de l'aristocratie romaine, en particulier par l'organisation de jeux somptueux et la construction de bâtiments publics. Le chapitre intitulé « Religion » tente de déterminer l'attitude des Domitii Ahenobarbi envers les religions de Rome. Ils semblent avoir eu une prédilection particulière pour le collège des augures et ont aussi joué un rôle important dans celui des Frères Arvales. Le mythe qui expliquait le *cognomen* de la famille la reliait à Castor et Pollux, mais ses membres ne semblent pas avoir mis en avant de liens particuliers avec les Dioscures. À la fin de République, la famille a montré un réel intérêt pour Neptune, mais le responsable de la construction du temple dédié à ce dieu sur le Champ de Mars n'est pas identifié avec certitude. En ce qui concerne la vie sociale des Domitii Ahenobarbi, les sources s'avèrent assez maigres. Grâce aux mariages, des liens forts ont été noués avec la dynastie julio-claudienne. La famille était apparemment caractérisée par un nombre réduit d'enfants, même si leur nombre a été supérieur à celui d'un par génération, comme cela a été affirmé à tort. La conclusion résume les acquis de l'ouvrage et revient sur la tradition littéraire qui attribue à tous les membres de la famille les mêmes vices, cruauté et goût pour la luxure, qui culminent en la personne de Néron. L'auteur a tiré ce qu'il a pu d'une

documentation dont il met bien en évidence les lacunes, les zones d'ombre et la partialité et ses analyses s'avèrent intéressantes tout en faisant preuve d'une inévitable prudence.

Agnès Bérenger.

Yasmina Benferhat, Ciues Epicurei. *Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, collection Latomus, vol. 292 : Bruxelles, 2005, 369 pages.

La sortie chez Latomus, dans la prestigieuse collection homonyme, du livre de M^lle^ Yasmina Benferhat Ciues Epicurei. *Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave* (Bruxelles 2005) — version définitive d'une thèse de doctorat exemplairement dirigée par le Professeur Hubert Zehnacker (comme se plaît à le signaler l'auteur dans son avant-propos, p. 5) et brillamment soutenue en Sorbonne le 6 décembre 1999 — représente indubitablement une contribution majeure à l'histoire des idées romaines. Car cet ouvrage est né de la prise de conscience d'un paradoxe : l'apolitisme militant des épicuriens en général et leur participation active, dans la Rome tardo-républicaine, aux affaires publiques (cf. introduction, p. 7). A cet égard, il convenait de rappeler — rétrospective judicieuse de M^lle^ Benferhat (et qui occupe le chapitre liminaire : « D'Epicure à Lucrèce. Prolégomènes ») — toute l'ambivalence de l'attitude d'Epicure face à la vie civique : d'une part en effet le fondateur du Jardin recommandait au sage de ne pas se mêler de politique — les devoirs et les préoccupations qu'elle suppose étant de sérieux obstacles à la conquête de la béatitude ; d'autre part, il témoignait beaucoup de compréhension envers ceux qui, par réalisme ou par intérêt, transgressaient ce précepte, tels le Syrien Mithrès, ministre des finances du roi Lysimaque, ou Idoménée, conseiller intime du tyran de Lampsaque — tous deux sectateurs de l'épicurisme et que M^lle^ Yasmina Benferhat tient pour « les archétypes des nobles romains engagés dans la vie politique » (cf. *ibid*., p. 56).

Rien d'étonnant si une recherche sur l'épicurisme citoyen à Rome s'ouvre par une définition de la position de Lucrèce dans les débats politiques de son temps (on se reportera au chapitre II : « Lucrèce ou l'abstention politique »). Parti pris ambitieux qui implique d'abord une mise en perspective du sujet — témoin le pénétrant développement de M^lle^ Yasmina Benferhat sur l'épicurisme anté-lucrétien, les conditions de sa diffusion à Rome et en Italie (cf. pp. 58-73) —, puis un réexamen en règle des données biographiques afférentes à l'auteur et à son milieu lettré (cf. pp. 74-78), enfin une synthèse critique des idées morales de C. Memmius, le destinataire du *De rerum natura* (cf. pp. 78-81). Mais toute l'originalité de cet essai d'investigation philosophique et politique réside dans l'attention prêtée à la doctrine lucrétienne des débuts de l'humanité (telle qu'elle se trouve exposée au livre V) et plus spécialement à son appendice sur l'évolution des régimes politiques. C'est ainsi que, pour le poète latin, après l'assassinat des rois primitifs, la violence démagogique a succédé à leur pouvoir, puis les lois sont venues la tempérer. Lucrèce suit sans doute un schéma épicurien, mais il pense aussi à l'histoire romaine esquissée par les annalistes. La chute des rois, en 509 av. J.-C., avait entraîné une lutte des classes (patriciens et plébéiens), dont seul put triompher l'établissement des institutions républicaines. Lucrèce néglige donc l'opposition entre les populaires et les aristocrates ; dans une cité menacée, divisée, ce qui compte à ses yeux, ce sont les lois fondées sur la nécessité de conjurer la violence. Certes, par bien des aspects, Lucrèce est proche des populaires. Il condamne absolument le luxe. En

attaquant la religion, il menace certains privilèges des nobles. Mais il ne réprouve rien tant que l'ambition personnelle. Et quand on lit, au début du livre I, son grand appel à Vénus — celle qui apaise Mars, la déesse qui rend le calme aux militaires —, on pense au très fort désir de *concordia* qui domine les premiers magistrats à Rome et qu'attestent leurs monnaies entre — 61 et — 54. Il est vrai que ce désir de paix par la loi peut évidemment entrer en conflit avec l'idéal de liberté. Auguste s'en souviendra. L'œuvre de Lucrèce est donc étroitement liée aux problèmes politiques de son époque, mais les solutions concrètes qu'elle propose (éloge du droit, blâme de l'envie, pacifisme) ne ressortissent nullement à une défense et illustration de la monarchie (cf. II-C : « La pensée politique lucrétienne »).

Cette magistrale enquête sur les rapports entre épicurisme et monarchisme à Rome se complète par une étude prosopographique du personnage d'Atticus — un épicurien convaincu, dont Yasmina Benferhat met en relief « la neutralité vigilante » (objet du chapitre III, pp. 98-172). De fait, celui qui fut l'ami par excellence, mais aussi le conseiller, le banquier et surtout l'« éditeur » de Cicéron, appartenait à une très ancienne famille qui passait pour remonter au roi Numa. A la différence de l'Arpinate, il était romain de Rome. Pourtant la branche de la famille dont il provenait ne comptait pas de magistrats parmi ses ancêtres. Son père avait voulu rester simple chevalier, un rang auquel le portait sa fortune qui était assez grande. Atticus suivit son exemple et refusa toujours d'exercer une charge officielle. Comme son père, qui avait consacré sa vie entière à l'étude, il s'entoura d'amis et d'affranchis (d'origine grecque) qui partageaient entièrement ses goûts. C'est ainsi qu'il fréquenta la maison de Mucius Scaevola, écouta (à l'instar de Cicéron) les leçons toutes pratiques du vieux jurisconsulte et, avec son ami, fut l'auditeur de Phèdre. Comme lui, il fut séduit par Phèdre, mais, tandis que Cicéron accueillait avec un égal bonheur toutes les doctrines qui s'offraient à lui, Atticus devint et demeura épicurien. Et cette foi acheva de le confirmer dans sa résolution de ne pas s'occuper des affaires de la cité, puisque Epicure déconseillait à ses disciples de participer à la vie politique, qui est contraire à la sérénité de l'âme. Pendant les troubles qui ensanglantèrent la Ville au début des guerres civiles, Atticus ne fut pas sans courir des risques personnels, car il était le cousin de Sulpicius et l'ami de Marius le Jeune qu'il aida à s'enfuir. Pour toutes ces raisons, il décida de quitter Rome vers 86 av. J.-C. et de chercher refuge à Athènes — où il reprit ses chères études.

Mais si les épicuriens du I^er^ siècle av. J.-C., comme l'a montré avec pertinence M^lle^ Benferhat, ne se rattachent exclusivement à aucun parti politique, ils prennent toutefois une plus grande importance, profitant peut-être de la crise morale et idéologique qui poussa certains penseurs, sinon à rejeter le *mos maiorum*, du moins à le réformer ou à le réinterpréter. L'épicurisme de cette époque est notamment révélé par la bibliothèque d'une villa d'Herculanum qui appartenait à L. Calpurnius Pison, le consul de 58 et beau-père de César, et où l'on a retrouvé bon nombre des œuvres d'un de ses maîtres, Philodème de Gadara — dont l'influence se prolongea sur les milieux épicuriens de Campanie jusqu'au règne d'Auguste (cf. pp. 210-231 du chapitre IV, intitulé précisément « Pison et Philodème »). Ses écrits, rédigés en grec, concernent non seulement la science, la littérature et la religion, mais aussi la politique. Philodème (dans sa *Rhétorique*) soutient que la politique, à la différence de la sophistique, n'est pas un art. Autrement dit, l'homme d'Etat ne doit pas se contenter de ses lumières, mais recourir à la philosophie. D'une part celle-ci n'hésite pas à « s'engager » lorsque la chose est utile (l'épicurisme, tout en prônant le repos et l'abstention, rejoint ainsi les autres écoles, en affirmant que le philosophe est responsable du bonheur des hommes). Cette doctrine aboutit d'autre part à des conséquences originales, soit que Philodème exalte la franchise

(*parrhesia*) du philosophe — qui peut aller jusqu'à la colère ou l'indignation —, soit encore que cet auteur, magnifiant les hommes providentiels, poètes, orateurs, rois homériques, se rapproche de l'idéal monarchique.

Enfin, on saura gré à M^lle^ Benferhat d'avoir abordé courageusement la question très controversée de l'obédience philosophico-religieuse de César et celle, connexe, de l'idéologie politique qui la sous-tend (cf. chapitre V : « César ou l'épicurisme politisé », pp. 233-311). Car tout conduit à voir dans l'*imperator* romain, sinon un mécréant, du moins un sceptique. De fait, la manière dont César brigue et obtient dès 63 av. J.-C. le grand pontificat ne laisse pas de doute sur la valeur purement stratégique qu'il assignait au sacerdoce suprême dans sa carrière (lire à ce sujet les fines analyses de Yasmina Benferhat : « Un grand pontife sceptique », pp. 293-296). En conséquence, faut-il admettre que César, réel génie politique, intimement persuadé de la « fatalité de la monarchie » (J. Carcopino), s'était fixé un programme d'action ? Ou que, défenseur de l'idéal épicurien de vie tranquille sous un bon roi, il fut poussé par son option philosophique même à l'autocratie ? Avec raison, Y. Benferhat refuse de se prononcer définitivement sur le projet politique de Jules César (cf. chapitre V — B/2 « César et la monarchie — Vers une monarchie ? », p. 302). Assurément tout dénote — en particulier la concentration sur sa personne des plus hautes responsabilités civiles et religieuses — que le dictateur romain aspirait à une monarchie de type hellénistique. On appréciera d'autant plus la prudence de la conclusion de M^lle^ Benferhat : « Quoi qu'il en soit, le lien entre épicurisme et monarchie chez César n'est pas prouvé » (cf. *ibid.*, p. 303). Tant il est vrai que César fait figure de compagnon de route de l'épicurisme plutôt que d'épicurien déclaré.

Au total, on l'aura compris, cet ouvrage constitue un apport essentiel à l'étude de la science politique dans l'Antiquité romaine. Et de fait, il favorise une approche inédite des fondements philosophiques de l'idée de royauté à Rome et de sa réhabilitation doctrinale sur la base d'un système de pensée... politiquement incorrect.

Yves Lehmann.

Josiah Osgood, *Caesar's Legacy — Civil War and the Emergence of the Roman Empire* : Cambridge, Cambridge Univ. Press, 2006, 440 pages.

Ce livre fait ouvertement un double clin d'œil : à A.J. Toynbee et à R. Syme. Son dessein est en effet de montrer que la guerre civile qui suivit l'assassinat de César acheva certes le processus de délitement de la République, mais surtout comment elle a ouvert la voie au nouveau pouvoir monarchique. Rien de bien nouveau, dira-t-on. Et l'on aura tort, car l'angle d'attaque de l'enquête, qui va du lendemain des Ides de mars 44 à la *res publica restituta* en 29, est résolument neuf : plus sociologique et littéraire que politique et historique, il examine ces années de crise, dominée par le triumvirat, en mettant en relief quatre aspects : les destructions et redistributions massives des biens ; les profondes mutations sociales ; l'enrôlement militaire sans précédent des « mobilisables » ; le lourd héritage du traumatisme collectif, comparable à celui qui suivit en Europe la première guerre mondiale. L'enquête est servie par une bibliographie pratiquement sans faille : tout au plus pourra-t-on y ajouter les noms de F. Chamoux pour Marc Antoine (ainsi que les actes du colloque *Marc Antoine, son idéologie et sa descendance*, Paris, 1993), et, pour l'après-Ides-de-Mars, de P. Grattarola et de P. Cristofoli. Le lecteur, qui n'est pas forcément aussi familier que l'auteur des détails de cette période, regrettera l'absence d'une chronologie et d'un tableau de synthèse des sources utilisées.

Mais ce sont là reproches mineurs au regard de tout le bien que le recenseur pense de cet ouvrage, à commencer justement par la remarquable sagacité avec laquelle l'auteur est allé dénicher des sources peu ou mal connues (épigraphiques, iconographiques...) et à exploiter sous un jour nouveau d'autres par ailleurs connues, Nicolas de Damas, Appien, Plutarque et Dion Cassius pour les Grecs et, pour les Latins, ce qu'il appelle la « littérature triumvirale » : les premières œuvres de Virgile, Salluste, les *Epodes* et *Satires* d'Horace, les premiers poèmes de Properce, les biographies de Cornelius Nepos, les dernières œuvres de Varron et les *Dirae*.

Le livre est articulé en huit chapitres, qui suivent la chronologie de la période. Le premier rappelle le choc que constitua l'assassinat de César, à travers les témoignages contemporains. On retiendra la fine analyse des lettres de Cicéron de l'année 44 et le regard neuf posé sur l'auteur du *Bellum Hispanense*. Le lecteur appréciera le va-et-vient permanent entre les événements troublés de mars 44 à novembre 43 (constitution du triumvirat), et les écrits « de combat » contemporains (publication du *corpus Caesarianum*, *Philippiques*...). Le chap. 2 examine le processus d'élimination de l'opposition républicaine : par les proscriptions d'abord — ce qui nous vaut, en diptyque contrasté, une intéressante réouverture du dossier de la *laudatio Turiae* et une non moins intéressante relecture de Cornelius Nepos, *Vie d'Atticus* — ; par la guerre civile contre les Libérateurs ensuite. L'auteur souligne comme des nouveautés (par rapport aux guerres civiles antérieures) le poids économique du conflit, les prises de position publiques et l'hémorragie inégalée de sang romain, de Modène à Philippes, avec, consécutivement, l'apparition de la catégorie nouvelle des « Républicains résignés » (Horace, Messala).

L'un des premiers actes du triumvirat fut la confiscation de terres pour les vétérans. Le chap. 3 montre l'émotion que suscitèrent ces mesures à travers Appien, les *Bucoliques* 1 et 9, que J. Osgood analyse finement en contrepoint avec deux épitaphes de vétérans et deux monnaies d'Octavien, mais aussi en étendant son enquête aux colonies provinciales. Le chap. 4 commence par l'étude du monologue du paysan exproprié dans les *Dirae*, dont la violence contraste, tout comme l'amertume de Properce, avec le ton plaintif et la résignation de Virgile. Dans ce contexte de la guerre de Pérouse, l'examen de la tombe pérusine des Volumnii constitue un contrepoint original aux poèmes de Properce. Puis le mariage d'Octavie avec Antoine, célébré par les frappes monétaires, fait lever un espoir de paix dont témoigne la fameuse 4ème *Bucolique*, sur laquelle revient longuement J. Osgood.

Plus qu'à Sex. Pompée — *« a shadowy figure »*, y compris de son vivant pour les Italiens —, le chap. 6 s'intéresse à la riche personnalité de Varron, en oubliant toutefois que son pythagorisme explique bien des traits énigmatiques de celle-ci, et à l'Ofellus de la *Satire* I, 2 d'Horace, où J. Osgood discerne finement *« a quietist »*, comme dans le Varron du *De re rustica*, qui renvoie dos à dos aussi bien la plainte virgilienne que la révolte des *Dirae*. Sous cet angle est vue aussi, chez Cornelius Nepos, la « neutralité » d'Atticus. Les prétentions à la divinisation des chefs de parti coïncident, remarque très justement J. Osgood, avec un véritable tournant dans la littérature : pour la première fois, un poète se considère et parle comme un *cliens*, dans la *Satire* I, 6 d'Horace, corollaire de *Sat*. I, 5, où il prône ouvertement la prudence dans l'expression des idées politiques.

Cependant, la décapitation de la classe politique traditionnelle, les nominations arbitraires de magistrats ont favorisé l'émergence, commencée sous César, de *the new nobility* (chap. 6), à laquelle appartiennent des gens comme P. Ventidius ou Salluste, typiques de cette nouvelle classe d'*homines noui* italiens. En témoignent aussi le relief funéraire des Appuleii (d'anciens esclaves !) à Mentana et le mausolée de L. Munatius Plancus à Gaète. Le discours que Salluste fait tenir à Marius

candidat au consulat pourrait être repris par eux, comme les fiers propos d'Horace sur son origine dans *Sat*. I, 6.

La crise qui conduisit de la défaite de Sex. Pompée à l'affrontement d'Octavien et d'Antoine à Actium fait l'objet du chap. 7. De manière symptomatique, Appien achève ses *Guerres civiles* à Nauloque, non à Actium, considérée officiellement comme une victoire de Rome sur l'Egypte. Alors que l'horizon s'assombrit, Salluste se demande dans les *Histoires* comment Rome a pu en arriver là, tandis que les prophéties annonçant sa chute se multiplient en Orient. Perte de la vertu, conclut-il, comme déjà — fait remarquer J. Osgood — l'avaient dit Caton l'Ancien et Lucrèce et comme le dit Virgile dans les *Géorgiques*. À leur manière, l'Ofellus d'Horace et l'Atticus de Nepos font chorus, eux qui sont présentés comme des modèles de modération et de tolérance. Mais nous n'aurons jamais, constate avec regret J. Osgood au début du chap. 8, le point de vue d'Antoine sur la crise finale. À la place, une débauche de propagande, qui débouche sur la version officielle d'Actium comme épiphanie du Prince et choc entre l'Est et l'Ouest. L'étude du « traitement d'Actium » occupe la plus grande partie du dernier chapitre, dans ses variantes littéraires (notamment Hor. *Epod*. et Nicolas de Damas), épigraphiques (épitaphes de vétérans...) et iconographiques (surtout Nicopolis). Ce dernier chapitre, intitulé *Out of chaos consent*, montre bien comment le consensus autour du vainqueur, dans tout l'Empire, fut moins une adhésion enthousiaste qu'un soulagement de sortir enfin de la plus sanglante des guerres civiles de la République.

Répétons-le : la banalité apparente du propos cache en réalité, dans le détail de l'ouvrage, une grande richesse née des rapprochements parfois hardis, mais toujours féconds, entre toutes les formes d'écriture (littéraire, historique, épigraphique...) et toutes les formes d'iconographie (monuments officiels, statues, stèles funéraires, monnaies, lampes...). C'est cela (et non le détail des faits, connus par ailleurs) qui est nouveau dans ce livre. Archéologues et historiens y liront notamment un traitement original des œuvres littéraires comme éclairages des substrats de l'événement, et les philologues apprécieront la mise en réseau des textes qu'ils connaissent avec les disciplines de l'art et de l'archéologie. Ajoutons que l'intérêt porté à l'Italie et aux provinces, notamment orientales, sort le lecteur d'une histoire souvent trop romanocentriste. Un livre enrichissant, vraiment.

Paul M. Martin.

Christoph Schäfer, *Kleopatra* : Darmstadt, Wiss. Buchgesellschaft, 2006, 334 pages.

Cette nouvelle biographie de Cléopâtre est la bienvenue et se lit avec intérêt. Il faut dire que le personnage est porteur : Cléopâtre fascine depuis plus de 2000 ans. Reine d'Égypte, amante de César et d'Antoine, les deux hommes parmi les plus puissants de son temps, dernière descendante des Ptolémées, célèbre par sa beauté et son talent de séductrice, elle fait, à certains égards, figure d'aventurière, ce qui n'est pas pour déplaire et contribue largement à l' »aura » qui l'entoure. Elle joue un rôle dans la plupart des conflits des guerres civiles qui, de 48 à 30, bouleversent le monde méditérranéen. Son argent, ses troupes, ses flottes participent, à divers degrés, à preque toutes les opérations militaires.

C. Schäfer sait utiliser toutes les ressources, très abondantes en l'occurrence, de l'érudition, mettant à profit et traduisant lui-même les nombreux textes, latins et grecs, qui, de Cicéron et César à Orose, mentionnent Cléopâtre : Nicolas de Damas, Strabon, Lucain, Flavius Josèphe, Plutarque, Suétone, Appien et Dion Cassius.

S'appuyant strictement sur les textes, l'auteur rectifie à l'occasion les anecdotes plus ou moins romancées, telle celle présentant Cléopâtre, en 48, à Alexandrie, déboulant aux pieds de César, du coup ensorcelé, au sortir du tapis (l'auteur parle de « démaillotage » p. 58) dans lequel elle s'était fait envelopper pour pouvoir pénétrer dans le palais dans lequel le dictateur était momentanément enfermé. C. Schäfer sait en général éviter le piège dans lequel tombent souvent les auteurs de biographies : ceux-ci se laissent entraîner à raconter par le détail les événements qui n'ont qu'un rapport lointain avec leur personnage (une exception : le récit de la guerre de Pérouse et les circonstances conduisant au mariage d'Antoine et d'Octavie : le lecteur perd un peu Cléopâtre de vue).

Particulièrement intéressantes sont les pages concernant Césarion auquel l'auteur, d'un bout à l'autre de son ouvrage, consacre de nombreux passages (p. 87 à 286), sans que le lecteur sache d'ailleurs si C. Schäfer croit lui-même à la paternité de César. En témoigne la page (105) où il parle du testament où César ne cite nullement le nom de son « fils » : le nom de ce dernier, enfant d'une reine étrangère, ne pouvait que disparaître dans un document officiel ; même les jardins où résidait Cléopâtre, pendant son séjour à Rome, en 44, sont légués au peuple romain ; cela dit, l'auteur cite aussitôt après le projet de loi dans lequel le tribun de la plèbe Helvius Cinna envisageait de demander au sénat la permission, pour César, d'épouser toutes les femmes qu'il voulait, afin d'assurer sa descendance (Calpurnia n'avait pas eu d'enfant). Cléopâtre, quant à elle, songeait à créer une dynastie romano-ptoléméenne...

C. Schäfer souligne aussi, à maintes reprises, l'habileté consommée avec laquelle la reine sut toujours éviter les écueils que présentaient pour elle les guerres civiles entre Romains : sollicitée plus ou moins, à tour de rôle, par les deux camps, elle échappe aux compromissions que pouvait provoquer une alliance trop visible avec tel ou tel des belligérants.

Au fil d'un exposé très documenté et très savant où sont mentionnées et analysées les multiples intrigues politiques auxquelles donne lieu pendant 18 ans la lutte entre Romains, l'auteur sait rendre son ouvrage attrayant en multipliant les illustrations (29) mettant Cléopâtre en scène (stèles, monnaies, statuettes ou statues, reproductions de gravures de diverses époques, tableaux et « portraits ») ; énumération des très nombreux films consacrés à Cléopâtre au XX^e^ siècle (« Kleopatra als Medienstar » p. 279) et même, référence à des livres pour enfants (« Asterix und Kleopatra » p. 267), sous-titres percutants ou accrocheurs (p. 241, à propos de la mort de Cléopâtre, « Zeit zu sterben, aber wie ? » ou, p. 185, « Heisse Nächte in Alexandria »), plusieurs allusions humoristiques au nez de Cléopâtre (cf. p. 266), etc.

Un livre important, riche et vivant, qu'on pourra difficilement se passer de citer et d'utiliser.

Paul Jal.

Judith Ginsburg, *Representing Agrippina. Constructions of Female Power in the Early Roman Empire* : Oxford & New York, Oxford University Press, 2006, 147 pages, 4 pages d'illustrations.

Après la disparition en 2002 de J. Ginsburg, ses collègues et amis ont décidé de publier cet ouvrage, qu'elle avait presque entièrement rédigé, en ajoutant quelques compléments, clairement différenciés, pour en assurer la cohérence. Une introduction de E. S. Gruen le situe à la fois dans l'œuvre de J. Ginsburg et dans l'histoire

de la recherche sur le personnage d'Agrippine et montre l'originalité du point de vue adopté par l'auteur. Depuis l'Antiquité, on faisait un portrait péjoratif d'une Agrippine ambitieuse, avide de pouvoirs, sans scrupule, au point d'avoir recours non seulement au crime mais à l'inceste. J. Ginsburg s'intéresse, elle, aux sources qui ont contribué à populariser ce portrait dans la tradition littéraire et montre que l'image d'Agrippine reflète moins une réalité historique que les motivations des écrivains. L'œuvre s'articule en trois études successives, dont le sens est convergent : la tradition littéraire (essentiellement Tacite, Dion Cassius et Suétone ; mais c'est Tacite qui se taille la part du lion), les représentations figurées, les stéréotypes rhétoriques.

Le chapitre sur les sources littéraires confronte les témoignages des écrivains, en suivant l'ordre chronologique de la vie d'Agrippine. Chaque contradiction, chaque omission sont relevées, chaque mot est passé au crible, chaque intention scrutée à la loupe. On aboutit à l'impression d'un portrait sciemment construit (en tout cas chez Tacite, qui est en fait le vrai sujet d'étude de l'auteur) pour donner de la mère de Néron une image cohérente, qui se complète et se renforce au fil du temps. L'Agrippine du début préfigure celle qui règnera en dominatrice sur l'Empire. Peu à peu se peaufine l'image d'une femme ambitieuse, obnubilée par son appétit du pouvoir, qui n'hésite pas à transgresser les règles sexuelles les plus sacrées pour l'obtenir. Chaque élément du portrait se transforme en jugement par le choix d'un vocabulaire signifiant (par exemple *dominatio*, *regnum*, *seruitium* pour désigner le pouvoir qu'elle exerce sous Claude), en particulier pour dénoncer la scandaleuse audace qu'elle manifeste en assumant les honneurs réservés aux hommes. Un jeu d'échos permet de renforcer le trait en rappelant soit son attitude antérieure, qu'elle renouvelle en l'aggravant, soit les conduites analogues de modèles précédents condamnables, comme Livie, Julie, ou sa propre mère Agrippine l'Aînée.

L'étude des représentations figurées qui constitue le second chapitre, fait découvrir une image d'Agrippine totalement différente, à condition de ne pas se laisser influencer par la tradition littéraire : monnayage, sculptures, camées, tous les procédés artistiques destinés au public expriment non l'ambition démesurée d'une femme sans scrupule mais la capacité d'une épouse (pour Claude) ou d'une mère (pour Néron) à légitimer l'empereur régnant grâce au lien direct qui la rattachait au sang du fondateur du principat, Auguste. Cette utilisation de l'image d'Agrippine par les empereurs ou ceux qui veulent leur plaire (les élites provinciales par exemple) montre que les honneurs qui lui sont attribués ne visent pas à hausser son pouvoir à elle, mais servent les desseins du pouvoir. De plus, l'idéologie augustéenne, reprise par tous les empereurs, faisant de la famille impériale le modèle de la cité tout entière, les femmes de la maison impériale se devaient de donner l'exemple des vertus féminines majeures : la *castitas* et la *fecunditas*. Les représentations figurées ont pour intention de rendre visibles ces vertus dans la personne d'Agrippine. Mieux encore : la famille impériale devient le garant du bonheur et de la prospérité de la cité ; c'est pourquoi Agrippine est souvent représentée avec les attributs de Cérès/Déméter, déesse de la fécondité. Je ferai sur ce point une petite réserve : il me semble que la torche qui apparaît parmi ces attributs pourrait, comme la scène de *dextrarum iunctio* que représente l'un des bas reliefs analysés, faire allusion au mariage auquel Cérès présidait à Rome dans les temps anciens et à qui était consacrée la torche d'aubépine que l'on portait *in honorem Cereris* dans le cortège nuptial.

La contradiction manifeste entre les sources littéraires et les documents figurés s'explique par le fait que les uns et les autres traduisent, non une vérité historique, mais les intentions de leurs auteurs. Les représentations figurées sont destinées à

véhiculer une image d'Agrippine conforme au rôle que lui attribue l'idéologie impériale. Les écrivains au contraire — Tacite surtout — mettent en œuvre un portrait d'Agrippine savamment construit en vue de faire, à travers lui, une critique du régime impérial. Ce portrait a recours systématiquement à trois personnages-types de la rhétorique, auxquels Agrippine est systématiquement assimilée : la *saeua nouerca*, la *dux femina* et la femme incestueuse. C'est l'objet du troisième chapitre. Ce triple caractère du personnage d'Agrippine s'inscrit dans la critique du régime julio-claudien qui sous-tend l'ensemble des *Annales*. Je ferai encore une réserve à propos de l'expression *dux femina* ; elle apparaît effectivement pour la première fois chez Virgile à propos de Didon ; mais J. Ginsburg pense que Virgile ne l'emploie pas de façon péjorative. Au contraire le poète augustéen dessine par petites touches successives l'image négative d'une femme qui exerce des fonctions réservées aux hommes et qui court à l'échec parce que, étant femme, elle est incapable de maîtriser ses passions comme le fait Enée. De la même façon la scène où elle siège sur un trône élevé, entourée de guerriers, pour faire la loi et rendre la justice à des hommes contient une critique implicite. On peut aussi penser au départ pour la chasse où Didon porte une chlamyde : il aurait fallu comparer ce détail vestimentaire à la chlamyde que porte Agrippine au spectacle où Claude porte un *paludamentum* : dans les deux cas une femme qui exerce le pouvoir comme un homme porte un habit masculin qui souligne le caractère choquant de son pouvoir. Didon est sans doute un modèle plus convaincant que Clodia pour le portrait d'Agrippine en *dux femina*. Mais sur le fond l'auteur a raison : les trois images par lesquelles Tacite caractérise Agrippine sont bien des stéréotypes. Reste à savoir dans quel dessein l'historien les utilise. Certes son intention est de critiquer la dynastie julio-claudienne. Mais il aurait fallu préciser en quoi, spécialement, ces images des femmes de la maison impériale (car Agrippine, même si son portrait est le plus complet et le plus sévère, n'est pas la seule à être ainsi critiquée par Tacite) servaient le projet de Tacite. Certes c'était un signe frappant du dysfonctionnement du principat que de voir des femmes s'emparer de pouvoirs et d'honneurs exclusivement masculins ; mais était-ce une raison pour faire d'Agrippine une criminelle incestueuse ? Tacite n'a-t-il pas forcé le trait au point qu'on blâme plus les excès d'Agrippine que les faiblesses de Claude ? Et pourquoi l'a-t-il fait ? Si l'on admet que les mauvais empereurs julio-claudiens servaient de faire-valoir au bon empereur Trajan, faut-il supposer qu'à travers la sombre image d'Agrippine Tacite faisait indirectement l'éloge des épouses de Trajan ou d'Hadrien ? Ou leur critique ? Sur ce point on reste un peu sur sa faim. Mais on ne peut reprocher ses lacunes à un ouvrage inachevé. Tel qu'il est il offre une lecture nouvelle de Tacite : J. Ginsburg — elle nous en avertit — ne cherche pas à rétablir une vérité historique du personnage d'Agrippine ; mettant en lumière les contradictions flagrantes qui opposent l'image littéraire d'Agrippine à ses représentations figurées, elle nous invite à réfléchir sur les motivations qui ont guidé ceux qui ont transmis d'elle des images si contradictoires. Ce but est atteint. Nous aurons désormais des doutes sur la noirceur d'Agrippine.

Nicole Boëls-Janssen.

Flavius Josephus & Flavian Rome, edited by Jonathan Edmondson, Steve Mason and James Rives : New York, Oxford University Press, 2005, 400 pages.

Si le nom de Flavius Josèphe est loin d'être inconnu des spécialistes modernes du monde romain, bien peu d'entre eux songent à lui attribuer une place parmi les historiens de Rome. Ce recueil, dont l'initiative revient à trois universitaires cana-

diens, s'efforce de lui redonner la place qui lui revient. Josèphe, après avoir participé à la première révolte judéenne contre Rome (66-73), et assisté à la prise de Jérusalem par Titus en 70, n'a-t-il pas vécu à Rome sous le règne des trois empereurs flaviens qu'il a côtoyés de près ?

Toute l'œuvre de FJ porte certes sur l'histoire antérieure à son séjour à Rome, mais c'est bien à Rome pendant la période flavienne qu'elle a été écrite. Voilà qui autorise les auteurs des diverses contributions réunies dans cet ouvrage à rechercher des traces de la Rome flavienne dans l'œuvre de Josèphe. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un de ces rassemblements plus ou moins cohérents d'articles produits par le hasard des colloques, mais d'un ensemble de communications soigneusement classées par ses maîtres d'œuvre. Il s'articule autour de trois thèmes : le contexte politique et social de Rome sous les Flaviens, l'impact de la guerre de Judée et enfin la littérature et l'historiographie de l'époque flavienne. Une importante introduction de l'un des « éditeurs », J. Edmondson, resitue FJ dans l'histoire, récapitule la période flavienne et présente les différents articles.

La première partie tourne autour du personnage de FJ lui-même. A-t-il fréquenté les élites romaines ou est-il resté très solitaire ? H. Cotton et W. Eck estiment que le dédicataire de ses œuvres, Epaphrodite, ne serait qu'un *grammaticus*, et non l'affranchi de Néron qui porte le même nom. S'est-il au contraire bien intégré au milieu des nombreux étrangers de marque présents à Rome, comme le voudrait G.W. Bowersock ? Quel sens donnait-il au mot *Ioudaios* après 70 — celui de Judéen ou de juif ? — interroge D. Schwartz. Une fois exilé à Rome, quels liens a-t-il entretenus avec le reste de la diaspora, se demande T. Rajak.

La contribution de F. Millar, qui ouvre la seconde partie, sera d'un grand intérêt pour les latinistes. Il montre que la victoire de Vespasien et Titus en Judée a laissé dans le paysage romain plus de traces que l'on croit :un premier arc de triomphe de Titus aujourd'hui disparu, portant une inscription très explicite (*CIL* V 40454 A) et même le Colisée, dont la construction fut payée après la révolte juive *ex manubiis* (suivant la restitution de l'inscription par G. Alföldy). T.D. Barnes revient sur le passage de Sulpice Sévère, déjà attribué par Bernays à Tacite, qui contredit la version joséphienne de la clémence de Titus, et date la rédaction du *De Bello Iudaico* par rapport à la mort de Caecina (cité en *BJ* IV, 635-640 dans des termes assez proches des *Histoires* de Tacite). J. Rives tente de comprendre la décision de détruire le Temple en expliquant qu'aux yeux de Vespasien, il représentait le culte civique des Juifs, tandis que les autres observances du judaïsme, qui ne furent pas inquiétées alors, apparaissaient comme de simples « coutumes ancestrales ». M. Goodman évoque la difficile situation des Juifs de Rome après 70 et donne son interprétation de la légende *Fisci Iudaici calumnia sublata* qui apparaît sur les monnaies de Nerva.

Dans la troisième partie, C. Shuttleworth-Kraus propose une réflexion sur l'évolution de l'historiographie latine de plus en plus centrée sur la figure impériale au I^er^ siècle, tandis que C. Jones souligne que Josèphe est le dernier auteur grec connu de la Rome flavienne. L.H. Feldman dresse un intéressant parallèle entre le Moïse des *Antiquités* de Josèphe et le *Lycurgue* de Plutarque, qui sont des portraits de législateurs écrits à la même période, sans pouvoir affirmer un quelconque contact entre les deux auteurs. S. Mason nous surprend en décelant dans le style de FJ une ironie insoupçonnée qui oblige à reconsidérer la lecture de certains passages. Honora Chapman montre que FJ sait utiliser les techniques rhétoriques de son temps pour produire des récits vivants qui évoquent de véritables spectacles. Se concentrant sur le *Contre Apion*, Barclay observe que FJ utilise une rhétorique romaine pour la défense du judaïsme, technique de récupération qui, selon lui, est le propre de tous les peuples colonisés face à une culture dominante.

Il s'agit donc, on le voit, d'un riche recueil où les contributions dialoguent entre elles. Son titre atttirera peut être enfin l'intérêt des historiens de Rome pour FJ, ce que n'avaient pu faire suffisamment jusqu'ici des articles dispersés. Mais ce n'est pas seulement sur l'époque flavienne, c'est sur Rome depuis Pompée jusqu'à Néron que FJ apporte aussi dans ses écrits d'utiles compléments aux historiens romains.

Mireille HADAS-LEBEL.

Alexandre Simon STEFAN, *Les guerres daciques de Domitien et de Trajan. Architecture militaire, topographie, images et histoire* (*Collection de l'École française de Rome*, 353) : Rome, 2005, 811 pages.

Il paraît difficile d'apporter du nouveau sur les guerres que Rome a menées contre les Daces : les textes et les inscriptions ont été beaucoup étudiés depuis S. GSELL, J. CARCOPINO et R. PARIBENI ; pourtant, le défi a été relevé dans ce gros livre d'histoire militaire qui, divisé en cinq parties, traite deux thèmes successivement. En effet, les deux premières parties sont consacrées à l'architecture militaire et les trois dernières à l'histoire des conflits. L'iconographie y est abondante (pas moins de 286 illustrations) et la bibliographie n'est pas plus modeste avec près de 60 pages (y compris les abréviations).

L'introduction pose la problématique : l'architecture militaire des Daces mérite une grande attention et la colonne Trajane constitue notre principale source pour ce conflit (à noter que le nom de Gètes fut donné par les Romains à beaucoup de peuples vivant au nord du Danube, par exemple aux Goths). Puis les sources sont rapidement présentées, peut-être un peu trop vite pour l'épigraphie ; le point fort de l'auteur se trouve dans l'archéologie et en particulier dans la photographie aérienne ; tout au long du livre, beaucoup de vues sont proposées au lecteur et commentées.

La première partie établit que les Daces avaient appris l'architecture militaire auprès des généraux hellénistiques. Elle montre aussi qu'ils avaient élaboré une « stratégie ». Le mot « stratégie » est discuté : certains auteurs actuels pensent que les Anciens ne pouvaient pas élaborer de stratégie, par manque d'informations suffisantes sur le terrain, l'économie, les forces ennemies, etc. Il est certain que Trajan n'avait pas à sa disposition tous les instruments qui sont disponibles aujourd'hui ; il n'en reste pas moins que n'importe quel général de l'Antiquité savait de quelles forces il disposait, savait où se trouvait l'ennemi et avait une idée au moins approximative du chemin à emprunter pour l'atteindre. Dans ces conditions, une stratégie rudimentaire était applicable, comme le prouve cet ouvrage. En effet, les Daces avaient mis en place trois systèmes défensifs. Des forteresses protégeaient les voies d'accès vers *Sarmizegetusa* (notamment Costesti et Blidaru), d'autres formaient un « premier cercle » (Piatra Rosie, Banita, ...) et d'autres encore un « deuxième cercle » (Deva, Tilisca, Piatra Craivii, *Buridava*, ...). Un grand centre pouvait être accompagné par des forteresses-satellites. Et, dans tous les cas, le choix des sites montre une évidente science militaire. Les descriptions sont accompagnées parfois de prises de position personnelles qui renouvellent les connaissances sur tel ou tel point, par exemple l'existence d'un haut rempart de pierre à Sarmizegetusa. À ce dispositif dace répondit un dispositif romain, étudié dans la deuxième partie et composé exclusivement de sites militaires pour cette période. Des camps ont été retrouvés et ils formaient trois ensembles : dispositif du couloir de Costesti (Orastioara, Luncani, Costetsi), camps du sud-est du massif d'Orastie (notamment trois enceintes de Comarnicel) et forteresses implantées autour de

Sarmizegetusa. Les unités identifiées sont les légions I^ère *Adiutrix*, II^e *Adiutrix*, IV^e Flavienne et VI^e *Ferrata*. Les auxiliaires ont été négligés par un historien plus tourné vers l'archéologie que vers l'épigraphie ; il reste là un champ à labourer (on lira là-dessus K. Strobel, *Untersuchungen zu den Dakerkriegen Trajans*, 1984, *Die Donaukrieg Domitians*, 1989, et C. C. Petolescu, *Auxilia Daciae*, 2002).

Le deuxième thème, l'histoire des guerres, est réparti sur trois parties du livre. Tout d'abord, le lecteur est invité à remonter aux origines du peuple dace. Les « Gètes » sont apparus dans l'histoire parce qu'ils sont entrés en contact avec les Grecs aux VII^e-V^e siècles avant J.-C. Un royaume « gète » est attesté ensuite, aux époques classique et hellénistique, sur le cours inférieur du Danube. La Dacie est entrée dans l'histoire romaine avec un grand roi, Burébistas. Et cet État hésita sur l'attitude à adopter face à Rome : fallait-il traiter la cité du Tibre en amie ou ennemie ? Ensuite, l'auteur traite des guerres de Domitien, des campagnes menées de 84 à 89. Diurpaneus attaqua la Mésie et vainquit le gouverneur Oppius Sabinus. Une première expédition dacique organisée par le préfet du prétoire Cornelius Fuscus aboutit, comme on sait, à un désastre. Il fallut attendre le temps de Tettius Julianus, autre légat de Mésie, pour que les Romains puissent rétablir la situation. L'auteur prend position sur le rôle de Domitien, qu'il « réhabilite » (p. 421-424), car il estime qu'il a été victime de Dion Cassius et de la vindicte sénatoriale. Il analyse longuement la paix qui a été conclue ensuite : le traité prouve que Domitien avait remporté la victoire. Une série de monuments, dans les régions danubiennes et à Rome, a célébré ce succès. Le « mausolée d'Adamklissi », qui est en réalité un trophée, doit être attribué à Domitien plutôt qu'à Trajan d'après l'auteur. La frontière du Danube inférieur (il vaut sans doute mieux parler de frontière que de *limes* pour cette époque) fut alors renforcée : redéploiement de troupes, création de la *classis Flauia Moesica*, aménagement des Portes de Fer et canal de contournement des rapides.

La dernière partie, qui commente beaucoup la colonne Trajane, presque image par image, est consacrée aux guerres de Trajan contre Décébale. L'étude des forces en présence devrait montrer que le petit royaume dace n'avait aucune chance face à l'immense empire romain. L'équipement militaire des Daces donne matière à des pages originales, le sujet intéressant peu les romanistes d'une manière générale, à tort ; il est pourtant indispensable de connaître les deux ennemis si l'on veut comprendre une guerre. Les Daces possédaient un armement défensif complet (bouclier ovale décoré, cuirasse d'écailles, casque), un armement offensif varié (poignard court, épée également courbe appelée *falx*, arc, lance). Ils étaient menés au combat par des trompettes du type *carnyx*, par des étendards appelés dragons et par des *uexilla*. Ils n'ignoraient ni l'artillerie (ballistes) ni la poliorcétique (béliers). Et ils possédaient une cavalerie efficace. L'armée romaine était organisée autour de dix légions ; dans ces conditions, nous pensons, comme W. Eck, qu'elle ne devait pas dépasser de beaucoup les 100000 hommes. La guerre fut voulue par Trajan, officiellement pour effacer l'humiliation qu'aurait subie Rome au temps de Domitien, en réalité pour piller le célèbre or des Daces qui permit de financer le port d'Ostie et le Forum de Trajan. La première guerre de Trajan couvrit les années 101-102, comme on sait. L'offensive romaine fut menée par quatre colonnes et la bataille de *Tapae* fut, pour l'auteur, un succès romain. Une contre-offensive dace entraîna une deuxième campagne des Romains, et là encore quatre colonnes semèrent la mort sur le petit royaume. Dans l'entre-deux-guerres, la Dacie passa sous le protectorat romain et les fortifications furent démantelées. La deuxième guerre (105-106) fut voulue par les Daces d'après Dion Cassius, par Trajan pour A. S. Stefan. Mais elle commença mal pour lui : Longinus fut capturé et se suicida ; des camps romains furent pris et détruits. Décébale attaqua en direction de l'ouest et

du sud, et il atteignit *Dierna*. Mais la contre-offensive des Romains connut un succès rapide : beaucoup de Daces préfèrent le suicide, et ainsi finit leur roi, scène qui est immortalisée par la célèbre stèle de Ti. Claudius Maximus. Cette victoire fut commémorée par de nombreux monuments, comme le trophée d'Adamklissi (le trophée de Trajan), l'arc dit « de triomphe » qui a été érigé à Bénévent et le Forum de Trajan.

La conclusion générale revient sur le caractère hellénisé du royaume dace, et lui accorde une grande puissance militaire. La « stratégie » de Rome dut s'adapter à un ennemi plus moderne pour son temps qu'on ne l'a cru. Domitien valait plus et Trajan moins qu'on ne l'a dit. Ce dernier a su vanter ses mérites, ceux qu'il avait et surtout ceux qu'il n'avait pas. Enfin, l'étude de cette guerre apporte beaucoup à la connaissance de l'iconographie et de l'architecture.

Yann Le Bohec.

Jörg Spielvogel, *Septimius Severus* : Darmstadt, Wiss. Buchgesellschaft, 2006, 240 pages.

Commençons par une bonne nouvelle : la biographie se porte bien. Nous en voulons deux preuves : le succès remporté par la collection *Gestalten der Antike*, fondée par Manfred Clauss, et aussi ce livre consacré à l'empereur Septime Sévère. Pour présenter un personnage dont la famille a mérité d'inspirer des auteurs de théâtre, dans la catégorie des drames, comme il le dit dans son introduction, l'auteur a choisi de faire une étude strictement chronologique. D'où un premier regret : nous attendions quelques paragraphes plus thématiques. Le lecteur aurait voulu, par exemple, un commentaire de l'arc que cet empereur a fait placer sur le Forum. Il aurait aimé une analyse de sa politique en matière d'administration, de justice, un tableau de ses réformes militaires. Ou encore, il aurait souhaité une prise de position plus nette sur un grand problème : Septime Sévère a-t-il privilégié sa patrie, l'Afrique (thèse soutenue par A. Birley, *Septimius Severus, the African Emperor*, Londres, 1988, 291 p.), ou bien n'a-t-il pensé qu'à l'État ? Ce choix s'explique peut-être par le fait que J. S. a privilégié les textes ; c'est ce que montrent les notes, peu nombreuses et placées en fin de livre. L'auteur partage sa matière, raisonnablement, en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous assistons aux débuts d'un sénateur. Né à Lepcis Magna, en 146 (ou 145 ?), Septime Sévère a suivi une brillante carrière, en partie grâce à l'appui de Commode, dont il a été l'un des favoris. Le fils de Marc Aurèle l'avait placé à la tête de l'une des plus fortes armées de l'empire, et il s'y trouvait encore en 193, ce qui lui a permis de jouer un rôle essentiel dans la guerre civile qui suivit. Le deuxième chapitre montre Septime Sévère en quête d'un pouvoir non partagé, recherche qui le conduisit à participer à une guerre civile des plus cruelles. Il soutint d'abord Pertinax, éphémère successeur de Commode (1er janvier-28 mars 193). Mais ensuite il affronta Didius Julianus, qui avait acheté l'empire aux prétoriens dans une sorte de vente aux enchères (28 mars-2 juin 193). Et il l'emporta sans difficultés au terme d'une marche sur Rome. Il dut affronter deux autres compétiteurs. Pescennius Niger (mi avril 193-fin mai 194), qui avait séduit l'armée d'Orient et une partie des civils de cette région, fut éliminé à son tour. Septime Sévère profita de cette campagne pour se couvrir de gloire (ou de gloriole ?) aux détriments de peuples voisins, les Osrhoéniens, les habitants de l'Adiabène et des Arabes (en 195). Il lui restait à vaincre un autre Africain, Clodius Albinus, gouverneur de Bretagne, exploit réalisé à la bataille de Lyon (19 février 197). Peut-être faudrait-il se montrer plus critique à l'égard de

Dion Cassius (p. 97-98), qui a écrit un récit de cette rencontre plein d'invraisemblances (des ruisseaux de sang se seraient déversés dans le fleuve voisin, et les masses de soldats mobilisés auraient représenté presque la totalité des effectifs de l'armée romaine). La victoire fut célébrée par l'exécution de vingt-neuf sénateurs. Cet acte politique eut une conséquence politico-économique : les biens de l'empereur furent considérablement accrus, et il put développer l'annone militaire dans des proportions importantes. Sur cette institution, nous rappellerons des travaux plus récents que ceux qui ont été utilisés (p. 217, n. 139). Ils ont d'ailleurs donné matière à un débat : là-dessus, on lira J. Remesal Rodriguez, « Heeresversorgung im frühen Prinzipat », *Münstersche Beiträge z. antiken Handelsgeschichte*, XXI, 1, 2002, p. 69-84, critiquant L. Wierschowski, dans la même revue, XX, 2, 2000, p. 37-61. Le troisième chapitre soutient la thèse que Septime Sévère a voulu suivre les traces de Trajan et d'Hadrien. Il a d'abord fait la guerre à l'Iran. Ce fut, officiellement, la deuxième guerre parthique (en 197-199) ; mais Septime Sévère prit le titre de *Parthicus maximus* dès la première moitié de l'année 198. Ayant beaucoup demandé à l'armée, il dut la récompenser et il ne le fit pas qu'en distribuant des médailles (voir notre *Armée romaine sous le Haut-Empire*, 3e édit., Paris, 2002, p. 208-212 ; une traduction allemande de la première édition a été publiée). Puis il resta en Orient pour un long voyage d'inspection (en 199-202). Le quatrième chapitre nous fait vivre une période qui n'a pas été faite que de difficultés. Elle s'ouvrit par des fêtes célébrées à Rome, au retour de l'empereur, en 202. Elle se poursuivit par un voyage dans sa patrie (en 202-203) et par les jeux séculaires de 204. Elle se termina tragiquement par l'affaire Plautien, du nom d'un proche de l'empereur, qui aurait comploté contre lui et qui fut exécuté en janvier 205. Le cinquième chapitre décrit les derniers instants de la vie d'un homme de devoir. Parti en Bretagne pour les besoins d'une nouvelle guerre, Septime Sévère y mourut près de vaincre. L'ouvrage propose une bibliographie raisonnable (8 pages) et une iconographie médiocre. Elle est formée par des dessins de sculptures, par exemple aux pages 136, 137 et 139, également par de mauvaises photographies (p. 121, on ne peut pas lire la première ligne de l'inscription), et les légendes sont réduites au strict minimum (quelle est la nature de l'image donnée p. 126 ?). Ces quelques piques adressées sans méchanceté à l'auteur ne doivent pas cacher le plaisir que procure la lecture d'une biographie écrite avec talent, par un historien qui connaît intimement son sujet.

Yann Le Bohec.

La « Crise » de l'Empire romain de Marc Aurèle à Constantin. Mutations, continuités, ruptures, Marie-Henriette Quet (dir.), avec une préface d'Andrea Giardina et des conclusions de Michel Christol : Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, 715 pages.

Une vingtaine d'auteurs ont réfléchi, dans le cadre d'un programme de recherche du Centre Gustave Glotz (UMR 8585), à la crise de l'Empire romain, qu'ils n'ont pas voulu cantonner dans les limites étroites où on l'enfermait naguère, mais qu'ils ont préféré étendre à la période plus longue qui sépare le début du règne de Marc Aurèle de la fin de celui de Constantin (donc de 161 à 337 apr. J.-C.). Passé le premier mouvement de satisfaction devant la belle présentation matérielle du volume, le lecteur prudent pourrait être saisi d'un doute, car les ouvrages de ce genre, qui réunissent autour d'un thème commun, choisi pour sa commodité, les contributions d'un certain nombre de savants, se révèlent souvent décevants à

l'usage. Nous n'en avons que plus de plaisir à affirmer que dans le cas présent cette méfiance initiale ne serait pas de mise : *La « Crise » de l'Empire romain* est un volume d'une remarquable cohérence, — grâce assurément à la direction ferme et bienveillante de Marie-Henriette Quet — riche, méthodique et complet comme un traité.

Préface, avant-propos et conclusion mis à part, il se compose de vingt-cinq contributions réparties en trois sections : I. Des princes et de leur image ; II. Du centre et de la périphérie : Rome, cités, provinces ; III. Temps de crises et imaginaires religieux, politique, social et historiographique. Toutes les disciplines et toutes les sources (textes littéraires et épigraphiques, données archéologiques, architecture, arts plastiques, monnaies, etc.) ont été mises à contribution en une approche vraiment globale de l'histoire. Pour donner une idée de la richesse du contenu, nous ne pouvons mieux faire que résumer en quelques lignes la présentation du volume, en quatrième de couverture : Durant la période considérée de nombreux changements se font jour. Ils concernent en premier l'évolution du régime et de l'idéologie impériale ; des documents peu exploités jusqu'ici illustrent l'évolution des rapports entre les souverains et les cités. On peut être sensible d'autre part aux transformations de la vie sociale autant qu'à celles des imaginaires, souvent perceptibles dans l'architecture des maisons ou dans le choix de leurs décors. Temps de crises, de guerres extérieures et civiles, de désastres militaires et de persécutions occasionnelles des chrétiens, c'est un temps de quêtes philosophiques et religieuses que l'on définirait aujourd'hui comme un « âge de spiritualité », plutôt que comme un « âge d'angoisse ». Nous ajouterons que pour les latinistes ce livre peut jeter une lumière intéressante sur des auteurs comme Apulée ou Fronton, mais aussi sur les premiers écrivains chrétiens.

Une quarantaine de figures ainsi que plusieurs cartes et plans, de qualité convenable, illustrent l'ouvrage. Certaines bibliographies (p. 568-575) sont d'une abondance quasi encyclopédique. Un seul petit regret pour finir : quitte à citer Virgile en tête du volume, autant donner la référence (c'est *Georg*. I, 145-146), ce qui aurait peut-être conduit à reproduire correctement le texte du poète : *labor omnia uicit improbus*, dit-il, et non ce qu'on lui a fait dire.

Hubert Zehnacker.

The Cambridge Companion to the Age of Constantine, Edited by Noel Lenski : Cambridge University Press, 2006, XVIII et 469 pages.

Ce beau volume offre au lecteur une excellente introduction à l'époque de l'empereur Constantin, une des époques de l'Antiquité parmi les plus fertiles en changements. L'introduction de N. Lenski souligne l'importance de Constantin « le Grand », non seulement dans l'histoire religieuse, mais aussi dans l'histoire administrative, économique, militaire de l'empire romain ; il relève aussi que beaucoup de problèmes restent débattus - date de sa naissance, du premier conflit avec Licinius, réalité de la conversion, motif de l'exécution de sa femme et de son fils, etc. ; il passe enfin en revue quelques interprétations de Constantin, depuis Gibbon jusqu'à des historiens contemporains. B. Bleckmann présente ensuite les sources sur cette époque ; de nombreuses sources épigraphiques, numismatiques, archéologiques sont par ailleurs fournies dans plusieurs pages d'illustrations.

Suivent cinq sections en plusieurs parties, chacune étant traitée par des spécialistes de la question (il s'agit souvent de jeunes historiens). La première section, « Politique et personnalités », traite successivement les thèmes suivants : avant

Constantin (S. Corcoran), le règne de Constantin (N. Lenski), la dynastie constantinienne jusqu'en 363. La deuxième section, « Religion et vie spirituelle », aborde l'impact de Constantin sur le christianisme (H.A. Drake, qui discute de la signification de la conversion de Constantin et du consensus qu'il a voulu créer en matière religieuse), les débuts de la christianisation de l'empire (M. Edwards, qui souligne comment la croix est devenue un puissant symbole du christianisme triomphant), les religions traditionnelles, toujours vivantes à l'époque, et la politique de Constantin à leur égard (A.D. Lee). La section 3, « Loi et société », examine le rôle fondamental de Constantin dans la création de nouvelles structures de gouvernement (Ch. Kelly), les lois et la vie sociale, marquées par le conservatisme plutôt que par le christianisme (C. Humfress), l'économie et la société (G. Depeyrot). La section 4 est consacrée à « l'art et la culture », passant en revue les arts figurés (J. Elsner, qui montre la vitalité de cet art dans les cercles du pouvoir comme chez les particuliers), l'architecture de l'empire (M. J. Johnson), la littérature légendaire sur Constantin (S.N.C. Lieu). La section 5, « Empire et au-delà », traite de la guerre et de l'armée (H. Elton), de Constantin et les barbares du Nord (M. Kulikowski), de Constantin et les peuples de la frontière orientale (E. Key Fowden). Chaque chapitre est muni de notes et s'accompagne d'une bibliographie raisonnée qui permette de poursuivre la recherche. Deux appendices fournissent des arbres généalogiques de familles impériales et une chronologie. Des cartes, une abondante bibliographie des sources et des études, un index des thèmes complètent l'ensemble. Cette œuvre collective, où l'on rencontre certes quelques répétitions et, comme il est naturel, quelques différences d'interprétation, veut cependant offrir, à travers des perspectives diverses, une vision unifiée. Le volume est destiné aux étudiants ; gageons qu'il sera aussi des plus utiles pour tous les historiens qui travaillent sur cette époque.

Pierre Maraval.

Marilena Amerise, *Il battesimo di Costantino il Grande. Storia di una scomoda eredità* (Hermes Einzelschriften 95) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2005, 172 pages.

Les publications sur Constantin s'enrichissent d'une monographie originale, consacrée à l'examen critique de deux récits, relativement courts (entre 10 et 20 lignes) du baptême de Constantin : Eusèbe, *Vita* IV, 61-62, 1 et les *Actes de Sylvestre*, 2e partie : *La conversion de Constantin*, sans édition critique fiable jusqu'à ce jour. (Je suppose que l'auteur s'est servie de la notice sur Sylvestre dans le *Liber pontificalis*, éd. L. Duchêne, réédition C. Vogel, t. I, 1981, p. 170-201). Une introduction de 17 pages rappelle brièvement les thèses nombreuses et contradictoires sur la « conversion » de Constantin. Celui-ci ne s'est jamais converti : il était trop « politique » pour s'occuper de religion (J. Burckard) ou encore il était né dans un environnement chrétien (T.J. Elliott), il a opté pour le christianisme par opportunisme politique (H. Grégoire, J. Voigt, J. Straub, H. Dörries et al.) ; il s'est converti « par degrés » au christianisme et c'est la thèse retenue, semble-t-il, par l'auteur (K.M. Girardet, F. Winkelmann). Cette psychanalyse de Constantin, à travers des témoignages éloignés de 17 siècles, a quelque chose de pathétique. Cet homme, guerrier, politique brutal, superstitieux, mystique exalté à ses heures, aurait-il pu rendre compte exactement de sa foi, hésitant entre la dévotion à Apollon solaire et le Christ, vrai soleil ? L'auteur passe sur cette *quaestio uexata* pour très rapidement en venir à Eusèbe dont la *Vita*, si on récuse l'allusion de

Libanius, n'est vraiment attestée qu'au v^e^ siècle, sans doute parce que Eusèbe était suspect d'arianisme. Mort au mois de mai 339, il n'a pu écrire la *Vita* qu'entre mai 337 et le début de 339. Ce sont Socrate et Théodoret qui en sont les premiers témoins sûrs. En Orient, plus encore qu'en Occident, l'orthodoxie d'Eusèbe était mise en doute. Dans quelle foi était baptisé Constantin ? Eusèbe ne donne pas de précision sur la question. Il évite de mettre ce baptême en relation avec la campagne contre la Perse. Le récit commence avec la fête de Pâques ; Constantin, se sentant indisposé, cherche guérison dans les thermes de Constantinople. Déçu, il décide de se rendre à Hélénopolis, où il réside dans un *martyrium* (celui de Lucien d'Antioche, non cité à dessein par Eusèbe ?) et y prie les saints et Dieu pour sa guérison. Comprenant que sa fin était proche, il se rend dans un faubourg — une « *villa* » — de Nicomédie et demande le baptême que « les évêques » lui administrent. Constantin remet l'empire « à ses fils » comme leur patrimoine. Eusèbe passe sous silence la situation embarrassée créée par la mort de Constantin, le règne étrange du défunt empereur du haut du ciel pendant un an, ses fils « gouvernant » avec le titre de César, le meurtre de ses frères et de leur progéniture, la mainmise d'Eusèbe de Nicomédie sur le siège de Constantinople, l'arianisme avéré de Constance II qui prend le pouvoir en Orient... Il fait du baptême une fête et insiste sur l'allégresse de Constantin régénéré, bien qu'il eût l'intention — nouveau sauveur — de se faire baptiser dans le Jourdain. Il meurt le 22 mai 337 à Ancyrona près de Nicomédie, le jour de la Pentecôte, après avoir reçu le baptême dans sa plénitude et non un baptême clinique.

Les affrontements entre ariens et orthodoxes sont rappelés rapidement et mis au compte, en grande partie, de Constance II, qui voulait régenter l'Eglise après sa victoire sur Magnence en 351. Les pères orthodoxes en appellent à la mémoire de Constantin contre son fils, y compris Athanase, pourtant exilé en 335, Hilaire de Poitiers et Lucifer de Cagliari. Jérôme fait figure d'exception, quand il accuse Constantin d'être arien (*Chronicon*, 380). Ambroise (*De obitu Theodosii*, 40) le réhabilite et Rufin fait de lui l'*optimus princeps* et ne met pas en doute son orthodoxie (*H.E.* I, 2). En Orient, les historiens ecclésiastiques reprennent le baptême à Nicomédie, mais se servent de sources autres qu'Eusèbe, ils ne jettent pas le doute sur l'orthodoxie de Constantin.

Ce n'est que vers la fin du IV^e^ siècle, peut-être dans la première moitié du v^e^, qu'apparaît une alternative au « baptême à Nicomédie » : ce sont les *Actes de Sylvestre*. La partie centrale de ces *Actes*, *Conversion et baptême de Constantin*, raconte que Constantin, païen et persécuteur, a été frappé de la lèpre après sa victoire sur Licinius, et que les *Pontifices* lui demandent, pour guérir, le sacrifice de 3 000 enfants. Refus de Constantin. A la suite d'un songe, il se fait baptiser par le Pape Sylvestre qui s'était réfugié sur le mont Soracte. Après le baptême dans le palais du Latran, Constantin est guéri et décrète que l'Eglise de Rome exerce sa souveraineté sur toutes les autres. Les avantages de cette version sont évidents : le christianisme est supérieur au paganisme ; Constantin n'est pas arien ; l'Eglise de Rome tient son primat de l'empereur ; Constantin ne s'est pas fait baptiser pour laver sa conscience du meurtre de sa femme et de son fils... Ces *Actes* sont connus surtout en Occident, et tardivement (Décret de Gélase, *Constitutum Constantini*, Grégoire le Grand, Grégoire de Tours). Moindre est leur diffusion en Orient (Lettres du pape Adrien, Malalas, Théophane).

Deux appendices terminent le volume, l'un consacré à « l'expédition contre la Perse et la mort de Constantin », l'autre au « baptême des empereurs au IV^e^ s. ». Un livre, donc, qui sort des chemins battus : l'auteur se garde de chercher à connaître « la foi » subjective de Constantin et analyse surtout les enjeux théologico-politiques de l'administration sacramentelle du baptême du premier empereur chrétien. Les

récits contradictoires reflètent la rivalité doctrinale entre arianisme et orthodoxie et les efforts romains pour affirmer la primauté du siège de Pierre.

François Heim.

Hartmut Leppin, *Theodosius der Grosse* : (Gestalten der Antike). Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003, 277 pages.

Dans cette nouvelle série de biographies de personnages de l'Antiquité, essentiellement des politiques (mais un *Athanase* est prévu), H. Leppin, auquel on doit déjà un important ouvrage sur les empereurs chrétiens du v^e^ siècle (*Von Constantin dem Grossen zu Theodosius II. Das christliche Kaisertum bei den Kirchenhistorikern Socrates, Sozomenus und Theodoret*, Göttingen, 1996) nous donne aujourd'hui une biographie de Théodose 1^er^. Un chapitre d'introduction décrit la diversité de l'empire : diversité ethnique, linguistique, des modes de vie, des mentalités, des situations sociales, de l'armée, de l'administration, des religions et de leur impact. Quelques pages sont ensuite consacrées à « la jeunesse d'un militaire », ce que l'on sait des débuts de Théodose. Son règne est ensuite présenté en cinq grands chapitres ; les premières années : un empereur étranger en Orient (379-382), consolidation de l'acquis (383-388), Théodose en Occident (388-391), retour à Constantinople (391-394), de nouveau en Occident. Un dernier chapitre intitulé « Théodose le Grand » tente une appréciation d'ensemble de son règne. Il commence par un rappel des opinions des historiens anciens — négatives chez l'eunomien Philostorge, les païens Eunape et Zosime, louangeuses chez Ambroise, puis chez les historiens nicéens Rufin, Socrate, Sozomène, et surtout Théodoret - ce qui lui vaut le titre de « grand », que lui attribue pour la première fois le concile de Chalcédoine de 451. Il le partage avec Constantin, qui comme lui a favorisé la « vraie foi », ce qui sera retenu par l'historiographie du Moyen Age et des débuts de l'époque moderne, marquée par le christianisme. L'historiographie séculière (Burckhardt, Seeck, Ensslin) porte sur ses convictions des jugements plus divers. L'A. dit ensuite ce que lui-même a voulu faire : donner une autre image de l'empereur, un empereur qui était peu attaché à des principes précis, mais qui s'efforçait d'intégrer les sujets de son empire et préférait réagir aux problèmes plutôt que les prévenir. Avant d'expliciter ce point de vue, il souligne que les sources ne permettent guère de se faire une idée précise de la personnalité de Théodose, car nous n'avons sur lui que des jugements ou des textes officiels. En revanche, le personnage officiel est mieux connu, et l'A. résume ici les grands traits de sa politique, politique extérieure, politique administrative, politique religieuse, en soulignant à plusieurs reprises sa continuité par rapport à ses prédécesseurs. Une nouveauté dans son style de gouvernement : l'aptitude à utiliser le christianisme, devenu une puissance sociale dominante, pour l'affirmation de son pouvoir. Et l'A. de conclure : « il eut assez à faire à s'arranger avec les circonstances, à s'attacher les élites de l'empire, à brider les usurpateurs, à canaliser la nouvelle puissance des Églises. Et de surcroît la fortune lui resta fidèle ». Ses sujets chrétiens y ont vu un signe de la grâce divine, et c'est « dans son attitude religieuse, sincère ou non, que se trouve la clef de son importance historique ». Ce qui justifie, finalement, ce titre de « grand » que lui donna l'Église.

Un ouvrage bien documenté, aux jugements mesurés et nuancés.

Pierre Maraval.